

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Étranger	
1 AN	Fr. 30.—	1 AN	Fr. 45.—
6 MOIS	15.25	6 MOIS	24.—
3 MOIS	7.75	3 MOIS	17.50
1 MOIS	2.70	1 MOIS	6.25

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 2 28 94 / RÉDACTION: (039) 2 53 77

20 centimes

CHÈQUES POSTAUX IVb 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS	15 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS	17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisse» S.A., Genève et succ. SUISSE	21 CT. LE MM.
RÉCLAMES	75 CT. LE MM.

(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

„Des larmes, de la sueur et du sang“ (bis)

M. Churchill et la crise économique britannique

Genève, le 5 février 1952.

Il est caractéristique de la manière de M. Churchill qu'il n'ait pas hésité, dès sa réinstallation au pouvoir, à placer devant leurs responsabilités tous ceux qui peuvent contribuer à dominer la grave crise économique que le gouvernement Attlee lui a léguée.

Après avoir, avec sa franchise coutumière, expliqué au président Truman, au Congrès et à l'opinion américaine que la Grande-Bretagne ne peut plus assumer toutes ses obligations internationales — à Suez en particulier — et demandé « non pas de l'or mais de l'acier », le vieux leader s'est attaqué de front au problème économique dès son retour à Londres.

Endossant sans réserve le programme d'austérité aggravée élaboré par le ministre des finances, M. Butler, il a promulgué des économies draconiennes.

Moins d'autos, de postes de radio, de bicyclettes, de tabac et de biens de consommation en général seront livrés au public. La médecine sera largement dénationalisée. Il n'y aura plus de dentiers et de perruques — ces glorieuses conquêtes de M. Bevan — entièrement gratuits. 10.000 fonctionnaires seront remis dans le circuit de la production. Les allocations de devises pour des voyages à l'étranger seront fortement rognées.

Il est clair que M. Churchill n'a rien d'un démagogue. Il brave l'impopularité avec le même calme qu'il bravait le « Blitz » hitlérien.

Cela suffira-t-il ?

Cependant, les mesures d'économie les plus sévères ne suffiront pas. Car le problème économique dépasse la simple question de la balance des paiements.

Ainsi que le signale l'excellente « Etude sur la situation économique de l'Europe », publiée l'autre jour à Genève sous la responsabilité de l'économiste socialiste suédois Gunnar Myrdal, secrétaire de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, il y a deux causes principales à la crise économique que M. Churchill doit tenter de résoudre.

Après la dévaluation de la livre sterling, en septembre 1949, les avoirs en or et en dollars du Royaume-Uni avaient augmenté de plus de deux milliards et demi de dollars, jusqu'au milieu de 1951. Subitement ils tombèrent, au cours du deuxième semestre de l'an dernier, de plus d'un milliard et demi de dollars.

« L'une des causes principales — dit l'Etude de la C. E. E. — est particulière

au Royaume-Uni; c'est l'importante élévation des importations britanniques en 1951, augmentation qui, à son tour, doit être attribuée principalement à la nécessité de reconstituer les stocks de matières premières et de denrées alimentaires après les prélèvements effectués en 1950. »

Crise de production et baisse des prix.

L'Etude du professeur Myrdal indique que « l'aggravation survenue en 1951 a donc constitué, dans une large mesure, une réaction inévitable, annulant ceux des progrès réalisés l'année précédente, qui étaient plus apparents que réels ». « L'impossibilité tragique où s'est trouvé le Royaume-Uni d'extraire assez de charbon pour en exporter plus que des quantités insignifiantes est, bien entendu, elle aussi, intervenue de façon essentielle dans les problèmes posés à ce pays par l'équilibre de sa balance des paiements et dans les difficultés de l'Europe continentale en matière de dollars, mais il ne semble pas que ce soit la raison principale de la brusque aggravation de la situation du Royaume-Uni au milieu de l'année. »

(Suite page 3.) P.-A. LADAME.

Une baleine albinos harponnée dans l'Atlantique

Une baleine albinos, considérée jusqu'à présent par les baleiniers comme un animal de légende, a été harponnée au cours de la croisière effectuée par le navire-baleinier « Anglo-Norse » voyageant sous pavillon français, et qui vient d'accoster à Elisabeth. De nombreuses photographies ont été prises par les pêcheurs qui tenaient à conserver la preuve du fabuleux animal.

Au cours de leurs sept mois de croisière au large des côtes du Pérou, les pêcheurs de l'« Anglo-Norse » ont capturé 3066 baleines, dont certaines avaient jusqu'à 20 mètres de long. Lorsque le navire est arrivé à Elisabeth, il avait dans ses soutes quelque huit mille tonnes d'huile de baleine estimée à environ deux millions de dollars. Ce n'est d'ailleurs que la moitié du produit de la chasse, car environ huit mille tonnes avaient déjà été enlevées précédemment par un tanker spécial.

Après une escale à New-York, l'« Anglo-Norse » fera route vers la Norvège d'où doit repartir la prochaine expédition.

L'équipe olympique pour les disciplines alpines



Les skieurs qui défendront à Oslo les couleurs de la Suisse lors des compétitions alpines: de gauche à droite: Schneider, Grosjean, Gamma, Julen, Rubi, G. Perren, Buman.

La Commission économique pour l'Europe...

...publie une étude sur la situation de l'U.R.S.S. où la production augmente rapidement

(Corr. part. de «L'Impartial»)

Genève, le 5 février.

L'étude sur la situation économique de l'Europe, que publie aujourd'hui sous sa responsabilité le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe, consacre tout un chapitre à l'évolution de la situation économique en Union soviétique.

Bien que les experts de la commission se soient heurtés à des difficultés du fait du manque d'une bonne partie des renseignements nécessaires pour pouvoir procéder à une analyse économique analogue à celle qui est entreprise pour d'autres pays, les renseignements dont ils disposent maintenant paraissent un peu plus complets que ceux des années dernières.

Sur la base de ces renseignements, les experts constatent que la production industrielle brute en U.R.S.S., avec un indice de 100 en 1940, a passé à 199 en 1951. Le développement de cette production en 1951 a été très rapide.

L'industrie lourde s'est énormément développée pendant les années d'après-guerre, tandis que la production de biens de consommation a augmenté plus modérément.

La production de l'ensemble des industries mécaniques s'est accrue, d'après le plan quinquennal, de 130 % entre 1940 et 1950 et a encore augmenté de 21 % en 1951. En revanche, en ce qui concerne les biens de consommation tels que les textiles, chaussures, articles de ménage, la production n'aurait augmenté que de 17 % de 1940 à 1950.

Quantité et qualité

L'étude souligne ensuite les difficultés rencontrées pour mesurer l'accroissement de la production industrielle, lesquelles proviennent de la rapidité du développement industriel et d'une augmentation importante du niveau général des prix.

En ce qui concerne la production de matériaux de construction et leur qualité, celles-ci continuent à ne répondre qu'imparfaitement aux besoins croissants de l'économie nationale. Cependant, cette production a considérablement augmenté par rapport à l'avant-guerre. C'est ainsi que de 1940 à 1950 elle s'est accrue de 80 %; en 1951 il y a encore eu un accroissement de 20 %. La production du verre à vitre a augmenté de 90 %.

En revanche, la production de l'industrie du bois n'a augmenté que de 36 % et cette industrie continue à être en retard sur les programmes fixés.

Quant aux projets de grands travaux et ceux actuellement en voie d'exécution, l'étude relève que les nouvelles centrales hydro-électriques installées sur la Volga, le Don et le Dniepr augmenteront la production d'énergie électrique de 22,5 milliards de kwh environ par an, soit plus d'un cinquième de la production actuelle.

Le problème du logement s'est aggravé du fait que le développement industriel a été accompagné d'un exode considérable des campagnes vers les villes et les experts constatent un retard dans la construction de logements.

La production agricole n'augmente pas suffisamment

La production agricole de l'U.R.S.S. ne correspond pas à l'augmentation considérable qui avait été prévue pour le 4^e plan quinquennal et elle contraste avec les augmentations de la production industrielle. Les chiffres indiquent que le total des superficies enssemencées en 1950 en U.R.S.S., soit environ 146 millions d'hectares, n'a pas été aussi important que celui primitivement envisagé (158 millions) et il a encore été inférieur à ce chiffre en 1951.

(Voir suite page 3).

Notes D'UN PASSANT

On a parlé l'autre jour de ce stade allemand de Heilbronn, sous lequel se trouvaient enfouies plusieurs tonnes de munitions, de bombes et autres engins de guerre, qui pouvaient faire explosion d'un moment à l'autre.

On voit ce qui serait arrivé si, subitement, tout avait sauté. Et le nombre de victimes qu'il y aurait eu à déplorer.

Le miracle est que depuis la fin de la guerre, ou quelques mois après, les matches et compétitions sportives avaient repris. Des dizaines de fois des milliers de gens ont frôlé la mort. Et cela pour quelques nazis ou nationalistes impénitents qui jugeaient utile de conserver cette dangereuse cachette...

— L'explosion était d'autant plus à craindre, m'a dit le taupier, que le public par lui-même est assez explosif! Si tu lis les journaux, tu verras que presque partout les exhibitions sportives entraînent de la part de la foule ou des joueurs des excès qui, ma foi, font douter de l'avenir du sport. Si on ne peut plus déguster un match de football sans que les spectateurs enjambent les barrières pour « corriger » l'arbitre; ou sans qu'une rencontre amicale de hockey dégénère en match de catch; alors que le catch lui-même dégénère en bagarres équivoques et généralisées, il vaudrait peut-être mieux baisser pavillon et fermer salles, patinoires et stades. Il y a décidément trop de matières inflammables dans les cerveaux humains. Bientôt, si on laisse aller, cela finira par des massacres...

Le taupier n'a pas tort de clouer au pilori certaines manifestations où le chauvinisme dépasse littéralement les bornes. Quant au manque de camaraderie et d'esprit sportif, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on le constate. « Rivaux, disait-on autrefois, mais pas ennemis! » Actuellement, c'est tout juste si on ne se foudroie pas du regard avant même que la partie ou la rencontre s'engage. Et c'est tout juste si on admet que l'équipe adverse remporte le match nul.

En fait, le public lui-même est un volcan qui communique la violence de son bouillonnement intérieur aux joueurs. Et si des explosions de brutalité se produisent c'est que l'époque, hélas! n'est plus ni douce ni tranquille et que tout le monde est énervé.

Du reste ne signalait-on pas l'autre jour au Mexique que « le plus jeune volcan du globe » est entré en activité?

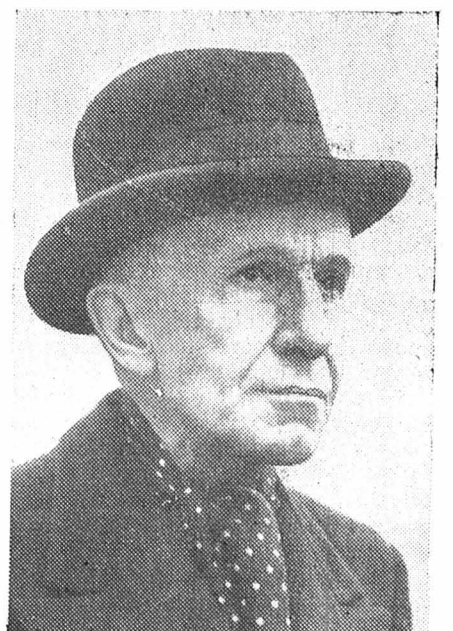
— Parfaitement, me dit Francine. Place aux jeunes!

Le père Fiquerez.

Savez-vous que...

Une cinquantaine de romans d'anticipation scientifique ont paru aux Etats-Unis en 1951, soit autant qu'en 1950. Ils sont d'une qualité nettement supérieure, car ils sont écrits pour être publiés sous forme de livre et non plus uniquement comme feuilletons dans des magazines, ainsi que c'était le cas autrefois.

M. Vincent Massey...



...le nouveau gouverneur général anglais au Canada.

La construction dans le canton de Zurich

Le bureau des statistiques de la ville de Zurich donne d'intéressantes précisions sur les constructions faites dans le canton en 1951.

7379 logements ont été terminés (ce chiffre dépasse de 2500 celui de l'année précédente et d'environ 1600 ceux de 1931 et 1932, qui furent à cet égard des années record). C'est dans les communes rurales relativement que la construction a été la plus active. On a poussé surtout celle des maisons de plusieurs logements et de petits logements.

Trois quarts de ces maisons ont été construites par des particuliers et le reste par des coopératives. Un quart l'a été avec des subventions.

A la fin de 1951, 5000 logements étaient en construction. On estime que dans ces conditions, la situation sera, de ce point de vue, sensiblement meilleure d'ici peu que par le passé.

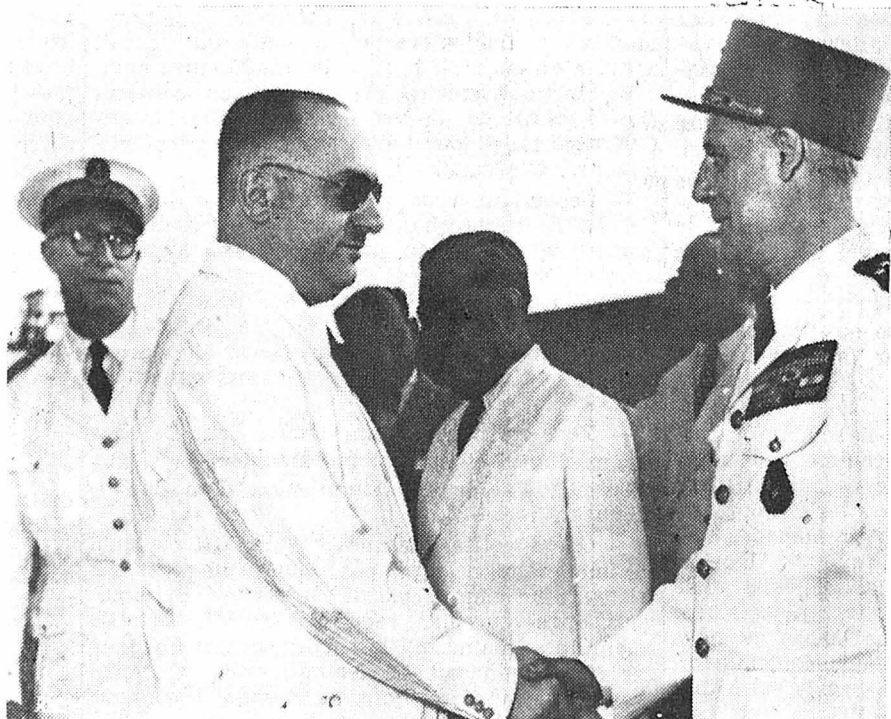
Echos

Affreux!

Il s'est fait tatouer. On a fait sur sa mâle poitrine le portrait de sa belle, à longs cheveux bouclés. Or la belle en question, suivant la mode, s'est fait couper les cheveux.

Il est venu demander au tatoueur: — Vous ne pourriez pas arranger ça... Elle ne se trouve plus à la mode...

Qui prendra le haut commandement en Indochine ?



Le ministre Letourneau, qui se trouve à Saïgon, désignera bientôt le successeur du maréchal de Lattre de Tassigny. Notre photo: l'arrivée du ministre français à Saïgon, où il est reçu par le général Salan.

Livres d'occasions, tous genres, anciens modernes. Achat, vente, et échange. — **Librairie Place du Marché**. Téléphone 2.33.72.

Pistolet-compresseur pour vernissage est à vendre, chez Bessire, réparations skis-vélos, Paix 80. 2112

Montres, Pendules, Réveils, vente, réparations, occasions Abel Aubry, Numa-Droz 33 Tél. 2.33.71. 927

Urgent
A vendre joli secrétaire ancien, 3 chaises, commode, beau lavabo à glace. S'adr. au bureau de L'Impartial. 2205

ASPIRATEUR
suisse, sur patins, bon état à vendre, avec accessoires pour fr. 120.— (anti-parasites). — Ecrire sous chiffre P 1578 N à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

On demande
à acheter paiement comptant, prix raisonnable pour meubler maison familiale, un piano, ménage complet, 3 lits, armoires, divan turc, chaises, tables, chambre et cuisine, lustres, machine à coudre, potager à bois et cuisinière à gaz, avec bouillottes ou potager combiné avec four à gaz, 2 fauteuils, etc. Adresser les offres avec le prix de chaque objet sous chiffre B.B. 2206 au bureau de L'Impartial.

A vendre
pantalon fuseau, costume pour dame, bleu marin, état de neuf. — Téléph. 2 62 67.

NOUS CHERCHONS pour un Monsieur 1 chambre meublée confortable. — S'adresser Au Printemps.

CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, est demandée à louer de suite, par dame solvable. — Faire offres écrites sous chiffre C.M. 2083 au bureau de L'Impartial.

CHAMBRE si possible avec pension est demandée par Monsieur sérieux. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2089

CHAMBRE, Petite chambre, non meublée, chauffée, à louer tout de suite. Ecrire sous chiffre R. G. 1810, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE pousse-pousse moderne, vert, en très bon état. Employé huit mois. — Ecrire sous chiffre G. H. 1809, au bureau de L'Impartial.

PATINS DE DAMES, avec souliers, pointure 38, à vendre avantageusement. S'adr. Numa-Droz 199, au 1er étage, centre.

Mécanismes

Qui sortirait mécanismes à domicile. Travail suivi et soigné. — Offres sous chiffre D. H. 1849, au bureau de L'Impartial.

Apprenti horloger

Jeune garçon quittant l'école au mois d'avril, cherche place comme apprenti. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2203

Congo Belge

Maison d'horlogerie établie à Stanleyville, engagerait

horloger-rhabilleur expérimenté

Situation intéressante pour personne active et capable. La préférence sera donnée à célibataire ayant suivi Ecole d'Horlogerie.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre T 20668 U, à Publicitas, Bienne.

Fabrique d'horlogerie cherche pour entrée de suite ou époque à convenir

employé (e) qualifié (e)

connaissant bien la branche sténo-dactylo, facturation, si possible écots et fabrication. Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, références, prétentions et date d'entrée, sous chiffre P. S. 1857 au bureau de L'Impartial.

Fabrique d'horlogerie de Tramelan, cherche

horloger complet

Place stable et bien rétribuée, pas capable, s'abstenir.

Offres sous chiffre S. B. 2077, au bureau de L'Impartial.

Verres de montres

Ouvrière et jeune homme

sont demandés de suite.

On mettrait au courant.

S'adresser à Inca s. a. Jardinière 151.

Cherchons

personne habile

pour petits travaux d'atelier. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2140

IMPORTANTE IMPRIMERIE de la place engagerait

jeune dame habile

pour son département relieur, de préférence personne ayant déjà eu place analogue. Place stable.

Ecrire sous chiffre J. D. 2120 au bureau de L'Impartial.

2 sommeliers ayant pratique cherchent places d'

extras

pour vendredi, samedi et dimanche régulièrement. Faire offres à E. R. S. D. Hôtel de la Croix d'Or, Le Locle.

On demande un jeune garçon débrouillard et honnête entre les heures d'école comme

commissionnaire

S'adresser Epicerie Grezet, Versoix 7.

Garçon

est demandé par entreprise agricole de moyenne importance, occasion de fréquenter les classes. Bons soins et nourriture abondante. — Offres à M. Fritz Keller-Schluep, Rütli b/Büren (Be).

Mécanicien-Dentiste

bonne présentation, 24 ans, cherche emploi en Suisse. Ecrire Lavatti Aldo Tenzenza cc. Tirano/Sondrio, Italie.

G. DEGEN

Grenier 3 Transports

entrepren

Déblaiement de neige

par camion
Tél. 2 60 24

Dès la fin de la période scolaire, les

Coopératives Réunies

engageront des

APPRENTIES VENDEUSES

avec contrat pour deux ans.

Inscription et renseignements dès maintenant, à la

Direction des Coopératives

Réunies, rue de la Serre 43,

La Chaux-de-Fonds.

MULCO

11, Régionaux
La Chaux-de-Fonds

engage jeunes gens et jeunes filles sortant des écoles au printemps comme apprentis

Horloger complet Acheveur Remonteur Poseur cadran-emboîteur Régleuse

Outillage payé par la fabrique.
Rétribution dès le début.

Importante quincaillerie cherche

quincaillier qualifié

possédant connaissances approfondies des articles de la branche pour visiter la clientèle artisanale. Situation intéressante, stable et bien rémunérée pour jeune force pouvant justifier capacités exigées. Débutants s'abstenir. Discretion assurée. Adresser offres manuscrites détaillées avec indication de références sous chiffres P 10144 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

EMPLOYÉE

de bureau

demandée pour département fabrication. Jeune fille intelligente, sérieuse et active pourra être mise au courant. Entrée 1er mars ou époque à convenir. Place stable et bien rétribuée.

Adresser offres manuscrites avec prétentions et si possible références à Marc Nicolet & Co S. A., Parc 107.

Fabriques MOVADO

ENGAGERAIENT

Ouvrières d'ébauches

qualifiées

Chasseuses de pierres

Jeune homme

pour adoucissages boîtes ermeto.

Montres ALTUS S. A.
Fabrique d'horlogerie

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

1 visiteur d'échappement

1 régleur-retoucheur

Personnes qualifiées sont priées de faire offres ou se présenter 37, rue Franche, Bienne, téléphone 2.40.13.

Employée qualifiée

comptabilité, correspondance, fabrication, écots, expéditions, recherche changement de situation. Faire offres sous chiffre M. C. 2100 au bureau de L'Impartial.

Pour vous amuser... une bonne adresse

VARIÉTÉS LA BOULE D'OR

Bar Montmartois et
Caves Neuchâteloise et Valaisanne

Bonne cuisinière

est demandée, bien rétribuée.

S'adresser au bureau de L'Impartial 2221

Vendeuse

honnête et de confiance est demandée dans commerce épicerie et légumes. Ecrire sous chiffre V. R. 2178 au bureau de L'Impartial.

La danseuse d'Isis

par LÉO DARTEY

Elle était si troublée qu'elle goûta mal la dernière vision du Caire qu'elle avait voulu revoir du haut de la Citadelle.

Penchée sur le petit mur, elle fut, cependant saisie une minute par la merveilleuse floraison de minarets innombrables et jaillissants qui, dans le ciel pâlisant déjà devant le crépuscule proche, semblaient des fusées lumineuses, accrochant les dernières lueurs rosées survivant à la fantastique lumière rouge de l'après-midi.

Tout se baignait de ce rose irréal et gracieux. Les mosquées arrondies comme des outres précieuses, les toits plats des maisons, les ruelles tortueuses, et, plus loin, à gauche, derrière une étendue de sable parsemée de pierres qui marquaient des tombes, les Pyramides immuables et sérénies.

Elles se dressaient dans l'air où semblaient saigner mille flancs de flamants roses, triangles enflammés, mystérieux et graves, et leur forme rappela soudain à Nicole, troublée, celle des billets pliés par une main mystérieuse, comme des signes secrets, lourds de menace.

Nerveuse, elle secoua cette obsession et s'apaisa un moment à la vue du Nil qui, devant les Pyramides, coulait avec une douceur reposée, accompagné d'une lente procession de volles.

« Pourquoi trembler ? se disait-elle furieuse contre l'espèce d'angoisse sourde qui l'étranglait. C'est ridicule, puisque grand-père et celui-ci, qui connaissent bien le pays, rient de mes craintes et les déclarent chimériques. Cependant, je ne puis croire que ce soit Daniel qui, par une basse jalousie confraternelle, use de ce moyen infâme : des lettres anonymes ! »

Elle se sentait si désespérée qu'elle leva vers Séli, incliné à côté d'elle sur la féerie flamboyante, un pauvre regard si troublé, si éperdu, qu'il s'attendrit :

— Oh ! Nicole... murmura-t-il soudain caressant de la voix et des yeux, comme vous sembleriez désespérée, malheureuse, soudain ! Qu'y a-t-il, chère petite amie ? Regretteriez-vous tellement Le Caire et nos belles promenades ? Si je pensais qu'il en est ainsi, que ces longues excursions ensemble peuvent laisser dans votre âme un souvenir et des regrets... je serais si heureux, si heureux... C'est que là-bas où nous allons, nous ne retrouverons jamais, évidemment, la divine intimité du Caire ! Là-bas... c'est-à-dire la Vallée des Rois, la Vallée des Reines, le temple de Louxor, c'est le domaine des égyptologues ! M. de Garzy et à son défaut, Jacquet, vont vous y accaparer. Moi, hélas ! je m'y trouverai relégué... vous m'y oublierez !

— Pourquoi vous y oublierais-je, Séli ? demanda machinalement la jeune fille qui pensait à autre chose. Moi, je n'oublie jamais mes amis.

Et, instinctivement, elle dédiait un souvenir ému à celui qui, là-bas, en Normandie l'attendait avec un amour tout simple et sans complications... elle soupira :

— Cependant vous voici toute triste, insistait-il en se rapprochant d'elle et en posant ses longs doigts bruns sur la main qu'elle appuyait au petit mur de pierre. Pourquoi si ce n'est de regret du Caire et... de tout ce que vous y laissez ?

Sans songer à dégager sa main, car elle éprouvait un instinctif besoin de sentir une sympathie à ses côtés, elle dit :

— Vous ne pouvez comprendre, Séli. Ce sont ces méchants billets qui me troublent et m'angoissent... J'ai comme l'impression d'un danger menaçant !

— Chère petite, puisque je vous affirme qu'il est imaginaire, ne soyez pas inquiète, ne soyez pas triste, je ne saurais pas le supporter ! Et dites-vous, dites-vous bien, reprit-il avec une sorte de solennité soudaine qui la surprit, que si un danger vous menaçait réellement, vous ou votre grand-père, je ferai tout au monde, tout pour vous en préserver !

Elle lui sourit avec reconnaissance. Son accent plein de sincérité violente lui faisait grand bien.

— Je vous remercie, murmura-t-elle.

Mais il reprit sur le même ton de sombre violence qui excluait toute formule de banale politesse :

— Non, pas cela... je veux que vous sachiez que pour que vous ne soyez pas inquiète, ni triste, je sacrifierais tout, Nicole. Oui, tout ! Même ce qui jusqu'ici fut article de foi pour moi. Ce qui a été longtemps le but et la raison profonde de ma vie !

A cette déclaration, trop grave pour être prise en riant, Nicole, bouleversée, très touchée, n'eut pas le temps de répondre. Gladys, soudain, les rejoignait et, avec son accent roucoulant, écartait le nuage trouble qui pendant un instant avait enveloppé leur âme.

XIV

Ils partirent le soir même après que les jeunes filles eurent encore fait provision de casques et de lunettes vertes en prévision du soleil plus dur de la haute Egypte.

Nicole ne vit pas grand-chose de ce parcours fait de nuit. Cependant, tandis que sa tête roulait sur la couchette de son wagon-lit, elle songeait à la magnifique destinée du pays qu'elle traversait avec ce petit train étroit et lent.

Dans un demi-sommeil des noms magiques fulguraient dans son cerveau endolori.

Incapable de dormir vraiment, elle s'assit sur sa couchette et se prit à rêver.

Soudain, M. de Garzy vint la retrouver. Il avait un pyjama mauve et des airs de conspirateur.

(A suivre.)

„Des larmes, de la sueur et du sang“ (bis)

M. Churchill et la crise économique britannique

(Suite et fin)

La hausse, puis la chute brutale des prix des matières premières sur le marché international depuis le début des hostilités en Corée constituent — toujours d'après M. Myrdal — la seconde cause principale de la nouvelle crise des paiements britanniques. « En réalité, l'on peut, dans une large mesure, retracer l'évolution de la balance des paiements de l'Europe et du Royaume-Uni en particulier, au cours des deux dernières années, d'après les hausses et les baisses accentuées survenues sur le marché de trois matières premières produites hors d'Europe : le caoutchouc, la laine et l'étain. »

Pénurie de dollars.

Tels sont les facteurs principaux de la crise à laquelle M. Churchill doit faire face. Elle se traduit, pour l'ensemble de la zone sterling, par une diminution de plus de 2 milliards de dollars par an.

Augmentation de plus de 15 % sur les importations prévues au début de 1951 ; effondrement des recettes de l'exportation des principales matières premières hautement cotées en 1950, on comprend sans peine les raisons des draconiennes économies préconisées par M. Butler et décidées par M. Churchill.

Par une manifestation d'objectivité qui lui fait honneur, M. Myrdal, socialiste, n'a pas hésité à écrire que non seulement les Etats-Unis — en bouleversant le marché des matières premières en 1950 par des achats massifs à n'importe quel prix — mais aussi et surtout le gouvernement Atlee, doit endosser la responsabilité de cette situation. « Plus que toute autre crise, celle

qui vient de se produire aurait pu être prévue et il eût été possible de se préparer à l'avance pour la combattre. (...) On ne constate pas toutefois que les autorités de l'un ou l'autre des pays particulièrement intéressés, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, aient réfléchi pour tenter de modifier leur politique afin de faire face à ces difficultés ou d'évaluer les répercussions des décisions prises. »

Cependant, certains spécialistes, comme M. Fred Bates, le distingué chroniqueur de la « Tribune de Genève », n'hésitent pas à prédire que les mesures annoncées par M. Churchill, pour héroïques qu'elles soient, ne suffiront pas. « A un juge impartial des difficultés économiques de la Grande-Bretagne, il semble qu'on néglige un facteur de toute importance : celui de la productivité du pays. Si l'on osait dire les choses tout à fait crûment, on dirait que l'effort britannique est insuffisant. » Et M. Bates cite ce mot d'un de ses amis britanniques : « Si nous savions travailler comme les Allemands, il n'y aurait pas de problème de la livre sterling. »

M. Churchill a su galvaniser les énergies de ses concitoyens en 1940, pour une défense qui paraissait désespérée. Saura-t-il aujourd'hui, en ne promettant, à nouveau, que « des larmes, de la sueur et du sang », galvaniser les mêmes énergies pour la défense économique ? On ne le saura vraiment qu'à l'échéance de septembre.

Mais c'est le sort économique de l'Occident lui-même qui est en jeu, et non seulement celui de la Grande-Bretagne. Nous ne devons pas l'oublier.

Paul A. LADAME.

L'Union syndicale suisse s'occupe des prix et des salaires

et regrette l'abandon du contrôle des prix

L'U.S.S. nous communique :

La commission étendue de l'Union syndicale suisse a pris position, au cours de sa séance du 2 février, à Berne, sur le projet de « Déclaration commune des associations économiques centrales sur la politique des prix et des salaires », après avoir entendu un exposé du Dr Edmond Wyss.

Une résolution votée à l'unanimité constate que l'Union syndicale a démontré qu'elle comprend les exigences de l'économie nationale et la nécessité de maintenir notre monnaie aussi stable que possible ; elle a prouvé aussi qu'elle est prête à consentir aux sacrifices qui sont nécessaires à cet effet. Sa participation active, de 1947 à 1949, au sein de la Commission de stabilisation économique le prouve. A cette époque toutefois, on disposait encore des moyens propres à influencer l'évolution des prix : le contrôle des prix était encore en mesure d'agir efficacement. Nous sommes aujourd'hui privés de ces moyens. Dans les conditions présentes, la nouvelle « Déclaration » ne pourrait exercer d'influence ni sur les prix, ni sur les bénéfices ; elle serait tout au plus un instrument dirigé contre les travailleurs. Elle ne donnerait aux syndicats aucune possibilité de recueillir des informations sur les éléments qui déterminent la formation des prix et sur l'évolution des bénéfices. C'est, dire que la « Déclaration » serait génératrice d'injustices sociales. En outre, si l'on considère les choses du point de vue économique, elle ne permettrait pas d'atteindre le but visé.

Il apparaît aujourd'hui que la décision prise en 1949, contrairement à la volonté exprimée par l'Union syndicale suisse, de dissoudre la commission de stabilisation, constitue une irréparable erreur. On a détruit l'instrument qui eût permis de poursuivre la collaboration à laquelle tend la « Déclaration ». Les organes directeurs de l'Union syndicale suisse sont, dans l'impossibilité de signer un document qui aurait pour effet d'empêcher, en dépit d'une situation économique favorable et d'un accroissement de la productivité, l'Union syndicale et les fédérations affiliées de défendre les intérêts sociaux et économiques de leurs membres, et serait unilatéralement préjudiciable aux travailleurs. L'Union syndicale est d'autant moins en mesure de signer cette « Déclaration » que les fédérations affiliées s'efforcent d'ores et déjà d'adapter, dans le cadre des contrats collectifs, les salaires aux nécessités économiques et qu'elles continueront à le faire. En conséquence, la commission de l'Union syndicale suisse renonce à signer la « Déclaration commune ».

L'Union syndicale reste cependant prête à examiner en tout temps la situation avec le Département fédéral de l'économie publique, en tant qu'autorité responsable et, si l'on en exprimait le désir, avec les associations économiques centrales. Elle est consciente des dangers que l'évolution des prix implique pour l'économie nationale ; mais elle se dresse toutefois contre une tendance à exagérer les choses qui est plus nuisible qu'utile. SA

vraiment des mesures énergiques apparaissent nécessaires, il conviendrait qu'elles ne fussent pas unilatérales ; en d'autres termes, elles devraient viser en premier lieu à contrôler efficacement les prix et les bénéfices. Ce serait la seule manière d'empêcher que le partage des fruits du travail soit opéré, comme ce fut le cas pendant la guerre, à l'avantage d'une petite minorité.

En fin de séance, le président Robert Bratschi recommanda une action positive en faveur de la prorogation de l'arrêté restreignant l'ouverture et l'agrandissement d'hôtels qui sera soumis à la votation populaire le 2 mars prochain.

La Chaux-de-Fonds

La Bibliothèque pour la Jeunesse

Le comité formé en vue de la création d'une Bibliothèque pour la jeunesse (7-16 ans), fondé l'année passée à La Chaux-de-Fonds, a non seulement pris à tâche de réunir des fonds, comme l'on sait, mais a également tenu à se documenter le mieux possible.

C'est dans ce sens qu'il a été fait appel à Mlle Denise Gardy qui a bien voulu se charger de dresser devant ses auditeurs un tableau concret, précis et attrayant de la situation des bibliothèques enfantines dans le monde, en Suisse, et, pour finir, à Neuchâtel. L'été dernier, Mlle Gardy a participé aux Journées européennes de littérature de jeunesse, à Bruxelles qui réunirent pour la première fois en Europe des spécialistes de littérature enfantine de sept pays différents, chargés de présenter des résolutions au Conseil de l'Europe. Mlle Gardy est diplômée de l'Ecole de bibliothécaires de Genève. Elle assume depuis sa fondation, en 1946, la direction de la bibliothèque Pestalozzi, à Neuchâtel. Elle était, donc extrêmement bien placée pour fournir des renseignements exacts et pratiques sur la création d'une bibliothèque et sur son organisation rationnelle.

Déjà en 1803, aux Etats-Unis, des enfants eurent le privilège de pouvoir lire selon leur âge. Ce sont les pays anglosaxons qui furent des précurseurs et des réalisateurs remarquables en ce domaine et, c'est à leur suite que peu à peu les pays d'Europe créèrent à leur tour salles de lecture et service de prêt à l'usage des enfants. En Suisse romande, Genève possède une section des jeunes, faisant partie de ses bibliothèques municipales, depuis 1933. Lausanne a bénéficié de la création d'une bibliothèque à fonds privés dès 1940. Actuellement, la bibliothèque municipale met à disposition des jeunes une salle de lecture et de prêt qui leur est entièrement réservée. Montreux est en train de lancer une bibliothèque enfantine grâce à l'initiative privée. Bienne s'intéresse à la question.

Le comité de notre ville continue ses efforts ; il fera sous peu un appel au public, le priant de donner des livres pour aider à garnir les rayons de notre future bibliothèque.

Le libre accès aux rayons pour les enfants de toutes conditions, la possibilité de créer un centre de relâchement heureux et de développement intellectuel ou artistique, en bref la diffusion de la culture ne saurait laisser personne indifférent. Chacun, sans doute, ne manquera pas de se sentir solidaire et apportera à tous une aide efficace.

A. S. L.

Sports

Les Jeux olympiques : Les Suisses sont bien arrivés à Oslo

Partis de Zurich samedi dernier, les « alpins » suisses ont effectué un voyage sans incident et sont bien arrivés à Oslo. Dès leur arrivée dans la capitale norvégienne, ils se sont rendus au camp de Sogn où ils ont été salués par les Italiens arrivés avant eux.

Dimanche, les concurrents suisses se sont entraînés sur la piste de slalom de Roedkleiva, située sur l'autre versant de la colline de Helsenkollen. La piste de descente de Norefjell ne sera ouverte en effet, pour l'entraînement, que le 7 février, soit jeudi.

Hugo Koblet,

premier sportif suisse 1951

Dans une votation des journalistes sportifs suisses, Hugo Koblet a été classé comme le sportif suisse le plus méritant de 1951 avec 1690 points ; 2. Hans Frischknecht, St-Gall, athlète léger 1638 points ; 3. Auguste Sutter, Lausanne, athlète léger, 1576 ; 4. Ferdy Kubler, coureur cycliste, Adliswil, 1492 points ; 5. Alfred Roch, Château-d'Oex, skieur, 1203 points ; 6. Jack Gunthard, Zurich, gymnaste à l'artistique, 1146 points ; 7. W. Osterwalder, Winterthour, joueur de cycloball, 1116 points ; 8. Grasshoppers Club, Zurich, club omnisports, 824 points ; 9. Walter Flach, Pfungen, lutteur, 790 pts ; 10. Rud. Fischer, Zurich, coureur automobile, 760 points.

Francesco Bernasconi de Lugano a été distingué pour mérites spéciaux en faveur du mouvement sportif et la médaille pour travaux artistiques va à A. H. Pellegrini. Le challenge de la ville de Lausanne, détenu par Scheurer, sera remis à Koblet samedi 9 février, à 16 heures, à l'hôtel de ville de Bâle.

BOXE

Un combat Robinson-Joey Maxim ?

On mande d'Erie, Pennsylvanie, que Sugar Ray Robinson rencontrerait Joey Maxim, pour le titre mondial des mi-lourds, l'été prochain. Le match serait signé le 30 mars. Auparavant Joey Maxim doit mettre son titre en jeu devant Lee Oma, le 6 mars.

Pourra-t-on continuer à jouer à football en Italie ?

De graves incidents marquent plusieurs rencontres

Le match de football Legnano-Bologne a dû être interrompu trois minutes avant la fin alors que le score était nul 2-2.

Alors que l'attaque de Legnano déferlait sur l'arrière-défense de Bologne, l'avant Eidefjell a été fauché par l'un des arrières de Bologne. L'arbitre, M. Tassini, de Vérone, ayant refusé d'accorder faul-pénalty, une foule furieuse a envahi le terrain, après avoir lancé des cailloux, des sièges et des boules de neige sur le referee. Protégé par des joueurs, M. Tassini s'est réfugié dans les vestiaires, mais à la suite de circonstances encore peu claires, une dizaine d'individus ont réussi à pénétrer dans les vestiaires et à malmenier sérieusement l'arbitre tandis que de nombreux spectateurs restaient autour du stade. Les dirigeants ont alors fait appel aux carabinieri, mais c'est seulement après deux heures d'efforts que le service d'ordre renforcé est resté maître du terrain.

De graves incidents ont marqué également la rencontre Treviglio-Vimercate, match comptant pour le championnat de la Ligue Nord (promotion). A la fin du match, cinq cents personnes ont envahi le terrain. Défendu par les agents du service d'ordre, l'arbitre, M. Monzano, a gagné les vestiaires. Les spectateurs sont restés très menaçants et la police a dû faire appel là encore aux carabinieri. Les énergumènes ont alors tenté de bloquer les sorties du stade mais les carabinieri ont réussi à se frayer un passage. A ce moment la foule a gagné alors la gare pour tenter de s'emparer de l'arbitre qui devait retourner le soir même à Turin... Mais les carabinieri, devant l'ire de la foule, prirent l'arbitre sur le camion de la police et le ramenèrent chez lui sain et sauf.

En Allemagne : un joueur tué en protégeant l'arbitre

LUDWIGSHAFEN, 5. — Reuter. — La police de Ludwigshafen s'est occupée lundi du cas d'Otto Amann, l'un des officiers du Mouvement sportif, qui a été tué au cours d'une rixe qui s'est déroulée dimanche à l'issue du match de football disputé entre le club Phoenix de Ludwigshafen et Sarrebruck. Amann avait tenté de protéger l'arbitre attaqué par la foule et avait reçu des coups si violents qu'il en mourut.

La Commission économique pour l'Europe..

...publie une étude sur la situation de l'U.R.S.S.

où la production augmente rapidement

(Suite et fin)

La récolte des céréales en 1951 a peut-être été à peu près du même ordre de grandeur qu'en 1950. L'étude constate d'autre part que c'est dans le cas de l'élevage, où les pertes causées par la guerre ont été particulièrement lourdes, que les objectifs du programme agricole ont été le plus difficile à atteindre.

La nécessité d'augmenter considérablement la production agricole en tant que base indispensable d'un développement économique mieux équilibré est reconnue par l'U.R.S.S. Pour les moyens de traction, il y avait à la fin de 1950 environ 0,4 tracteur et 9,4 chevaux et mulets par 100 hectares de superficie ensemencée (Etats-Unis : respectivement 2,3 et 5,5). Les livraisons de moissonneuses et batteuses ont continué à augmenter : en 1951 il en a été fourni à l'agriculture 54.000 contre 46.000 en 1950 et 29.000 en 1949.

L'étude cite ensuite comme l'un des plus importants changements intervenus en 1951 dans la politique agricole de l'U.R.S.S., du fait que les objectifs fixés n'ont pu être atteints en 1950, le programme de fusion des fermes collectives. Un autre changement a été la révision complète en 1951 de l'impôt agricole prélevé sur le revenu des familles rurales.

Accroissement du revenu national..

L'étude montre ensuite, en ce qui concerne le revenu national, que l'accroissement considérable de la production industrielle pendant les dix dernières années a été le facteur le plus puissant du progrès du revenu national en U.R.S.S. De 1940 à 1950, l'augmentation du revenu (64%) a été presque aussi grande que celle de la valeur brute de la production industrielle (73%).

Les experts de la C.E.E. examinent en outre l'incidence de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur le prix des biens de consommation. Cet impôt représente plus de la moitié des recettes budgétaires globales de l'U.R.S.S.

Enfin les investissements en biens d'équipement et les dépenses militaires constituent les deux autres éléments essentiels entre lesquels, outre les dépenses de consommation, doivent se partager les ressources de l'Union soviétique. Le volume des investissements représente en 1951 deux fois et demie celui de 1940.

...et augmentation du budget de défense nationale

Une autre rubrique traite des dépenses consacrées à la défense nationale. Elle montre que les dépenses qui y ont été directement affectées au cours des deux dernières années ont atteint en moyenne près des trois quarts de la totalité des investissements perçus. Elle conclut qu'en dépit de l'attribution d'une grande partie du produit national aux investissements et à la défense nationale il semble que la stabilité monétaire soit assurée et qu'il y a peu de chances que la spirale des prix et des salaires se produise en U.R.S.S. comme dans la plupart des autres pays où des hausses des salaires provoquent fréquemment une demande disproportionnée aux accroissements de la production.

Il apparaît encore, d'après cette étude, qu'en 1951, la répartition des res-

Chronique neuchâteloise

Un buraliste postal en tribunal.

(Corr.) — Le Tribunal correctionnel du Locle a jugé l'ancien buraliste postal du Prévoux près du Locle, M. J., prévenu d'avoir détourné à son profit des bulletins de versement pour un montant de 1547 francs.

En raison de certaines circonstances qui plaident en sa faveur, le fonctionnaire infidèle a été condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis.

Un mauvais passage entre Vaumarcus et Concise

Des automobilistes en difficultés

(Corr.) — Les plaintes émises par certains automobilistes neuchâtelois au sujet de l'état déplorable du tronçon de route Vaumarcus-Concise, sur territoire vaudois, se font toujours plus nombreuses. Samedi après-midi, une douzaine de voitures ont été immobilisées durant plusieurs heures en cet endroit, où l'on n'a même pas déposé un tas de sable qui pourrait — à défaut d'autre chose — être d'un grand secours aux conducteurs en difficultés. Plusieurs des automobilistes présents ont décidé d'écrire au chef du Département vaudois des travaux publics, M. A. Maret, pour protester.

sources semble avoir fait à la défense nationale une place beaucoup plus importante qu'à l'investissement. La défense nationale a exigé environ 60% de l'accroissement, par rapport à l'année précédente, du volume des ressources consacrées à la fois à la défense et aux investissements, tandis qu'en 1950 plus de 70 % de l'accroissement de ce total avait été consacré aux seuls investissements.

En ce qui concerne les perspectives de la consommation, les experts de la Commission économique pour l'Europe s'attendent à ce que le produit national global de l'U.R.S.S. continue à augmenter assez rapidement.

Radio et télédiffusion

Mardi 5 février

Sottens : 12.46 Inf. 12.55 Disques. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Les orchestres en vogue. 13.30 Oeuvres d'Ernest Bloch. 13.50 Mélodies de R. Strauss.

16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Musique de films. 18.00 Propos littéraires. 18.15 Disques. 18.30 Cinémagazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Disque. 19.45 Le forum de Radio-Lausanne. 20.10 Clé de sol et café noir... 20.30 « Ce soir, à Samar-cande... », comédie en 3 actes de Jacques Deval. 22.30 Informations. 22.35 L'Assemblée générale de l'ONU. 22.40 Odes à la nature. 23.00 Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

Beromunster : 12.29 Signal hor. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre Marrocco. 13.35 Mélodies d'opérettes et de films. 14.00 Disques. 16.00 Musique de Bach. 16.15 Lecture. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Reportage. 17.50 Musique tzigane. 18.40 Causerie catholique. 19.00 Soirée musicale. 19.30 Informations. 20.00 Concert symphonique. 21.55 Musique vocale. 22.15 Informations. 22.20 Forum international.

Mercredi 6 février

Sottens : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Une ouverture de Humperdinck, pages de Johann Strauss. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Ma mère l'Oye, Maurice Ravel. 10.10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.40 Gérard Souzay, baryton. 11.00 Emission commune. 11.45 Vies intimes, vies romanesques. 11.15 Musique symphonique. 12.15 Valse. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.46 Informations. 12.55 Sans annonce. 16.00 L'université des ondes. 16.30 Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 18.00 Le rendez-vous des benjamins. 18.30 Les Jeunes musicales suisses. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 Point de vue de la Suisse. 19.35 Refrains des quatre saisons. 20.00 Questionnez on vous répondra. 20.15 Dinu Lipatti. 20.30 Le mercredi symphonique. 22.30 Informations. 22.35 L'assemblée générale des Nations Unies. 22.40 Musique à trois.

Beromunster : 6.15 Informations. 6.20 Gymnastique. 6.25 Musique. 7.00 Informations. 7.10 Gymnastique. 7.15 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Jodel-Lieder. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 13.35 Pièce pour violon. 14.00 Pour madame. 15.15 Guitare. 15.20 Reprise d'une émission radioscolaire. 15.50 Les « Berliner Sinfoniker ». 16.00 « Wir kommen zu dir ». 16.30 Emission commune. 17.30 Pour la jeunesse. 18.00 Musique récréative. 18.35 Pot-au-feu. 19.00 Petites chansons. 19.30 Echo du temps. 20.00 Musique populaire suisse. 20.40 Le livre suisse en danger. 21.15 Les maîtres du piano. 22.15 Informations. 22.20 Des femmes parlent aux hommes. 22.30 « Punch an d'the Child ».

A propos du Rallye de Monte-Carlo

Les Peugeot 203 se sont comportées magnifiquement. Il est intéressant de relever les chiffres suivants :

	Ensemble	
	Total des marques	général françaises Peugeot
Engagés	369	137
Partants	328	115
Arrivants	163	55
Non pénalisés à l'arrivée à Monte-Carlo	16	9

Classement par catégorie. — 2me catégorie, 1101 à 1500 cmc : Peugeot prend les 3me, 4me, 5me, 7me, 8me places.

Classement général : Peugeot prend les 7me, 9me, 10me, 14me, 15me places.

(Il faut encore souligner que les six premiers au classement général étaient tous (à part une voiture sport) de cylindres supérieures à celle de la 203.)

Ce qui a valu à Peugeot de remporter dans les trophées d'équipe :

- le challenge de l'Equipe destiné au constructeur dont les trois voitures les mieux placées au classement général ont totalisé ensemble le moins grand nombre de points ;
- le challenge de l'Action automobile, destiné aux trois voitures les mieux classées dans la 2me catégorie.

C'est là un succès bien mérité pour la 203.

Agence : Garage des Entilles S. A. La Chaux-de-Fonds, tél. 218 57

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Transformation de l'Ancien Stand

MISE EN SOUMISSION

La Direction des Travaux publics met en soumission les travaux de :

Démolition — Terrassements et canalisations — Maçonnerie — Dallages et revêtements — Parqueterie — Plâtrerie — Ferblanterie — Couverture — Vitrierie — Pierre de taille — Serrurerie — Menuiserie — Peinture.

Les formules de soumission seront délivrées par le Secrétariat des Travaux Publics, rue du Marché 18, du 11 au 14 février 1952.

Les offres sous pli fermé portant la mention « Soumission » doivent être adressées à la Direction des Travaux Publics, jusqu'au 23 février 1952.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS



Ville de La Chaux-de-Fonds

Avis aux propriétaires d'immeubles et aux automobilistes

Les chutes continues et abondantes de neige nous obligent actuellement et provisoirement à utiliser les trottoirs beaucoup plus que nous ne le voudrions pour mettre de la neige en dépôt, notamment aux abords des carrefours. Ceux-ci doivent en effet de toute nécessité être dégagés de façon à permettre le passage des chasse-neige en cas de nouvelles chutes et l'ouverture des bouches d'égout en cas de dégel.

Nous prions donc les propriétaires et la population en général de prendre patience à cet égard, nos équipes, d'ailleurs surchargées, ayant avant tout pour mission de dégager les voies indispensables à la circulation générale.

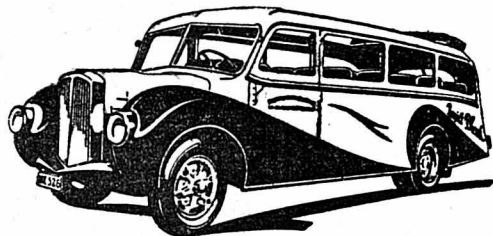
D'autre part, les amas de neige réduisant dangereusement la visibilité, les automobilistes sont invités à circuler d'une façon générale avec la plus grande prudence.

Pour le stationnement, ils devront respecter les règles suivantes :

- Rues parallèles à l'avenue Léopold-Robert : stationnement exclusivement **côté montagne** (soit côté Pouillerel pour les rues au Nord, côté Vue-des-Alpes pour les rues au sud de l'avenue Léopold-Robert).
- Rues transversales : stationnement exclusivement **côté Saignelégier**.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DIRECTION DE POLICE.

Excursions Rapid-Blanc



NOUVEAU

A partir du 1er février 1952

SERVICES REGULIERS pour

La Vue-des-Alpes

G	A	dép.	La Chaux-de-Fds	arr.	G	A
1100	1400	↓	Gar. Bloch Serre 62	↑	1150	1750
1105	1405	↓	Garage Glohr L.-Robert 11a	↑	1145	1745
1120	1420	arr.	La Vue-des-Alpes	dép.	1130	1730

(A) Tous les jours, dimanches et fêtes générales
(G) Tous les samedis, dimanches et fêtes générales

PRIX: Simple course Fr. 2.— Aller et retour Fr. 3.—

Courses spéciales sur demande
(minimum 6 voyageurs)

Les commandes de places sont à adresser aux

GARAGE BLOCH, téléphone 2.45.01

ou

GARAGE GLOHR, téléphone 2.54.01

Garage GLOHR Léop.-Robert 11a
Téléphone 2.54.01

Première vendeuse

capable de faire les achats est cherchée pour notre rayon de

confiserie

Faire offres avec copies de certificats, prétentions de salaire, curriculum vitae, et photo

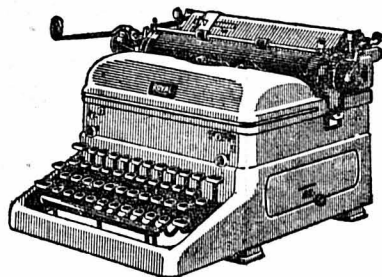
AU PRINTEMPS La Chaux-de-Fonds

Cette semaine à

LA BOULE D'OR

Programme de premier choix
copleux et varié

A LA TÊTE DE L'ÉCONOMIE...



se trouve la Royal la machine à écrire N° 1 du monde, car elle est..

Unique dans sa robustesse : l'on peut se fier à son service, elle demande peu de réparations, ce qui signifie peu de frais d'entretien..

Unique dans son rendement : grâce à ses avantages exclusifs, elle vous facilite le travail, d'où économie de temps..

Unique pour la qualité du travail produit : tout en travaillant plus rapidement, vous pourrez augmenter la qualité de votre travail..

Tous renseignements et démonstrations sans engagement

MAX DUCOMMUN

Royal-Office

Léopold-Robert 66 Tél. 2.18.39

Apprenti vendeur

Magasin confection hommes et mode masculine cherche apprenti vendeur pour époque à convenir. — Faire offres sous chiffre P. W. 1725 au bureau de L'Impartial.

FABRIQUE VULCAIN

cherche pour travail soigné, en fabrique et éventuellement à domicile :

Régleuses qualifiées

pour plat et breguet

et pour travail en fabrique seulement :

Remonteur

Acheveur

Horloger complet

Places stables et bien rétribuées.

HORLOGER

cherche changement de situation, possède grande expérience dans le domaine de la montre automatique et calendrier. — Faire offre sous chiffre AS 606 L Annonces-Suisse S. A. « ASSA », Lausanne.

Travaux faciles

Ouvriers ou ouvrières

pour travaux faciles d'atelier

seraient engagés de suite. —

S'adresser Marbryl, Léopold-

Robert 75, 3me étage.

Amphithéâtre du
collège Primaire

La Chaux-de-Fonds

Mardi 5 février
à 20 h. 15

Conférence publique et
gratuite avec projections
par M. FLORIAN REIST,
professeur

Flaneries à travers Londres

La Commission scolaire.

On engagerait
de suite :

jeunes gens

et

jeunes filles

pour travaux
d'atelier.

Faire offres à

CUIRO, E. Houriet,

Numa-Droz 139.

Régleuse

qualifiée sur plats et Breguet
tous calibres.

Horloger complet

rhabilleur, cherchent changements de situations.
Faire offres sous chiffre G. R. 2232, au bureau de L'Impartial.

Infirmière

capable, cherche place chez médecin, industrie ou particulier pour le 1er mars. — Faire offres sous chiffre F. N. 2225, au bureau de L'Impartial.

Jeune dame

ayant l'habitude du commerce, cherche place dans bureau d'expédition ou magasin. Serait libre tous les matins et éventuellement quelques après-midi. — Ecrire sous chiffre U. M. 2226, au bureau de L'Impartial.

Travail

Famille cherche un travail à domicile, petite partie sur horlogerie ou branches annexes. Offres sous chiffre F. C. 2097 au bureau de L'Impartial.

Jeune dame

habile et consciencieuse cherche travail à domicile. Faire offres sous chiffre M. C. 2146, au bureau de L'Impartial.

Personne de toute confiance

cherche place pour cuisine et tenue d'un ménage soigné

Peut éventuellement donner soins à malade ou personne âgée. — Ecrire à A. M. chez Mme Steiner, rue du Nord 45.

Sommelière

connaissant les deux services, cherche place pour tout de suite. Offres écrites sous chiffre A. I. 2216, au bureau de L'Impartial.

RHABILLAGES montres pendules-réveils. Spécialistes pour pendules neuchâtelaises
E. & A. MEYLAN
Paix 109. Tél. 2 32 26.

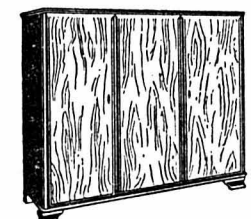
INSTITUT ZEHR

MASSAGES

Tél. (039) 2 16 04
SERRE 62

S. O. S.

Avalanches, trop ne
neige, sont enlevées.
Tél. 2 52 22.



Armoires 2 et 3 portes
150.- 175.- 270.- 335.-
Armoire galbée, 3 portes
420.- 450.- 470.-
Armoire vitrine combinée
Secrétaire moderne
Buffet de service moderne
395.-

A. LEITENBERG

Grenier 14 Tél. 2 30 47

Urgent

Qui prêterait à jeune personne 200 fr. Remboursement assuré. Discretion. Urgent. Ecrire sous chiffre V. D. 2176, au bureau de L'Impartial.

Mécanicien

entreprendrait séries de petits tournages, éventuellement petits fraisages. Offres sous chiffre M. N. 2210, au bureau de L'Impartial.

Jeune homme ayant bonne formation cherche place

d'employé de fabrication

magasinier

ou

aide de bureau

Ecrire sous chiffre J. L. 2248, au bureau de L'Impartial.

Acheveur

d'échappement

Nous demandons pour tout de suite ou époque à convenir, un acheveur d'échappement avec ou sans mise en marche pour travail en fabrique ou à domicile. — Offres sous chiffre G. G. 2237, au bureau de L'Impartial.

On demande à acheter

2 à 3 chaises de bureau

Bonne occasion.

Pour tous renseignements, s'adr. au tél. (039) 4 72 36.

Tables de restaurant

huit pièces 110 x 70 cm. et quatre pièces 200 x 70 cm., pied en fer ou tube d'acier, seraient achetées d'occasion. — Faire offres avec prix à la Pension Chez Henry, rue Daniel-Jean-Richard 13.

Admin. de „L'Impartial“
Chèques postaux **IVb 325**

Vous êtes très occupé !
Le temps vous manque ?

Alors, rien de plus simple :

Un coup de téléphone suffit !

**Appelez 2.39.86
le No 2.39.86**

Nous nous ferons un plaisir de vous servir rapidement à domicile.

A. & C. TRIBOLET

LAITERIE DU CENTRE

Passage du Centre 5

Jeunes filles et volontaires

femmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels, seront trouvés rapidement par une annonce dans le

ZOFINGER TAGBLATT

à Zofingue, grand journal quotidien du canton d'Argovie et Feuille d'Avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale.

GRAND GARAGE de la Place
engagerait de suite :

jeune homme

en vue de formation de magasinier dans la branche. Uniquement personne sérieuse et de confiance âgée de 16 à 20 ans sera prise en considération. Bon salaire. Offres sous chiffre I. J. 2233 au bur. de L'Impartial.



Grand choix en

**Mouton - Veau
et porc**

Mesdames goûtez encore
une fois notre excellente

Compôte aux choux

Fr. 0.80 le kg.

PASSAGE DU CENTRE 3 TÉL. 2 45 62

Commencez-vous à renoncer?

La baisse prématurée de l'élan vital, les états de faiblesse et d'épuisement sexuel troublent l'harmonie et peuvent être combattus efficacement.

OKASA

tonique du système nerveux connu dans le monde entier, vous procure une vigueur nouvelle et un nouvel entrain. Dans toutes les pharmacies. Brochure gratuite chez votre pharmacien ou directement de

BIO-LABOR, ZOLLIKON-ZGH.

L'actualité suisse

Toujours les usines de Rheinau

Un député socialiste zurichois démissionne

parce que sa motion, contre les usines, n'a pas été acceptée par le socialiste Meierhans, chef du Département des Travaux publics

ZURICH, 5. — M. Haerberlin, radical, a développé lundi au Grand Conseil une motion sur les forces motrices de Rheinau.

M. MEIERHANS, chef du Département des travaux publics, a déclaré dans sa réponse que le gouvernement était disposé à offrir ses bons services dans le sens des renseignements fournis par le Conseil fédéral au Conseil national si de nouveaux pourparlers étaient proposés sur cette question.

Puis M. MEIERHANS a répondu à la motion Naegeli, socialiste, déjà discutée devant le conseil et réclamant le retrait de la concession. Notre pays, dit-il, est contraint d'utiliser toutes les possibilités d'employer les forces hydrauliques pour améliorer son équipement économique. Les autorités doivent développer autant que possible notre indépendance économique à l'égard de l'étranger. Il est nécessaire de créer une réserve d'énergie indépendante, eu égard à la défense économique du pays. Le ravitaillement en énergie est d'une importance particulière pour le nord-est de la Suisse, spécialement pour les centres industriels de Schaffhouse et de Winterthour.

Le Grand Conseil accepte tacitement la motion Haerberlin afin de permettre au Conseil d'Etat de l'examiner. Puis, après un vif débat, il décide par 90 voix contre 75 que la motion Naegeli n'est pas acceptable.

Un député postiste propose alors de soumettre la motion Naegeli au peuple, conformément à la Constitution, ce qui est combattu par un député radical. Le Grand Conseil se rallie à cette dernière idée par 89 voix contre 53. Là dessus, M. Naegeli annonce que l'issue des délibérations l'incite à donner sa démission.

Fortes chutes de neige en Suisse

ZURICH, 5. — La neige tombe sans discontinuer depuis dimanche matin sur l'est et le nord-est de la Suisse. La couche de neige nouvelle atteignant l'épaisseur suivante lundi matin, selon un communiqué de la station centrale suisse de météorologie : Glaris, 43 cm., Heiden, 40 cm., Zurich, 34 cm., Einsiedeln, 31 cm., et Lohe (Schaffhouse), 20 cm.

L'épaisseur totale de la couche de neige est aujourd'hui à Zurich de 45 cm. A titre de comparaison, elle était de 51 cm. le 2 février 1942, de 40 cm. le 29 janvier 1945 et de 58 cm. le 11 mars 1951.

Ah ! Jeunesse...

Trois jeunes gens mineurs vont cambrioler l'arsenal de Bulle

FRIBOURG, 5. — La police de sûreté de Fribourg communique :

Hier matin, après avoir pris quelques heures de repos, la police de sûreté, secondée par la gendarmerie, a repris les recherches au sujet du vol commis à l'arsenal de la Palud, près de Bulle.

De longues et minutieuses recherches sur les lieux du délit ont permis de relever quelques traces intéressantes et de retenir comme auteurs éventuels des jeunes gens de la région. Après d'assez longs interrogatoires et des vérifications d'alibis, les enquêteurs ont acquis la conviction que ces jeunes gens n'étaient pas étrangers à cette effraction.

Vers 15 heures, des faits nouveaux les ont contraints à reconnaître qu'ils avaient effectivement été dans les alentours de l'arsenal, le dimanche 3 février, vers 19 h. 35. Ils avaient pétré l'effraction. Ces jeunes gens, qui sont tous trois mineurs, ont emporté : 6 pistolets-mitrailleurs, dont un fut abandonné devant l'arsenal lors de la fuite, trois paires de jumelles, des chargeurs et de la munition, des lunettes, boussoles, etc.

C'est vendredi 1er février 1952, avant minuit, qu'ils ont pénétré pour la première fois à l'arsenal en emportant une partie du matériel désigné ci-dessus. Après avoir refermé le volet, ils sont allés dissimuler leur butin dans différentes cachettes. Dimanche 3 février, ils sont retournés par la même voie à l'arsenal et ont emporté le solde du matériel.

La police de sûreté a pu mettre la main sur tout le matériel volé par ces vauriens qui habitent tous la région de Bulle. Voici les noms des trois cambrioleurs : Savary André, Frossard Jean-Marie, Jungo Albert.

Chronique jurassienne

Un poumon d'acier à l'hôpital du district de Courtelary.

De notre correspondant de St-Imier :

La Direction des affaires sanitaires de notre canton, qui a fait l'acquisition de poumons d'acier, en a destiné un à l'hôpital de notre district. La dépense découlant de cette acquisition est d'environ 10,000 francs, la moitié étant supportée par le canton. Comme les moyens financiers dont dispose la direction de l'hôpital de district de Courtelary sont fort limités et réduits, le Conseil municipal de Saint-Imier, reconnaissant l'utilité et les services que peut rendre un poumon d'acier dans notre hôpital régional, a décidé de subventionner cette action par un don de 3000 francs. La direction de l'hôpital cherchera à se procurer les autres appuis matériels dont elle a encore besoin pour qu'elle puisse profiter et bénéficier de l'installation qui nous occupe.

Chronique neuchâtelaise

Nominations militaires.

Dans sa séance du 29 janvier 1952, le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, à partir du 3 février 1952, les capotiaux : Grosjean Carlos, née en 1929, domicilié à La Chaux-de-Fonds ; Rossier Louis, né en 1930, domicilié à Bâle.

Dans sa séance du 4 février 1952, le Conseil d'Etat a autorisé M. Martial Roulet, originaire de Missy (Vaud), domicilié à Travers, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

La Chaux-de-Fonds

Commencement d'incendie.

Hier après-midi, les premiers secours ont été alertés : un commencement d'incendie était signalé dans un logement de la rue de l'Industrie 4. Des bûchettes de bois mises à sécher dans le four de la cuisinière s'étaient enflammées spontanément, en l'absence des locataires. Il y eut pour tous dégâts une vitre brisée et beaucoup de fumée.

Que de neige, que de neige !

On doit utiliser les trottoirs pour débayer les routes

Difficultés de circuler aux environs

On le comprend, les Travaux publics sont particulièrement « pris » par les formidables chutes de neige que nous venons de connaître. Jour après jour, il faut débayer les rues, les monceaux s'élèvent de plus en plus et l'on ne sait plus où mettre la neige, qui continue à tomber de plus belle. Les chasses-neige n'arrivent même plus à ouvrir les carrefours, et l'on est désormais, mais provisoirement, contraint d'utiliser les trottoirs pour mettre la neige en « dépôt ». Les amis de neige réduisent sensiblement la visibilité, et l'on prie les automobilistes de circuler avec la plus grande prudence pour éviter les accidents.

C'est aux environs que la situation est encore la plus grave. Récemment, un ouvrier du triangle a été blessé aux Bulles au cours de la lutte gigantesque et continue que les hommes des T. P. mènent contre les éléments : on a fait appel au médecin, qui ne put arriver qu'avec un grand retard sur les lieux de l'accident, tant il est difficile de circuler.

Il faut donc évidemment prendre patience : partout, on connaît ces difficultés. Les trolleybus ne peuvent désormais croiser qu'aux refuges et la route est transformée en montagnes russes. Souhaitons que la neige s'arrête de tomber, car si l'on « rouspétait » naguère parce qu'il n'y en avait pas ou pas assez, nous voilà servis ! Pour un rude hiver, c'est un rude hiver.

La neige provoque du retard dans l'arrivée des trains

Les fortes chutes de neige de ces jours derniers ont occasionné un certain retard dans l'arrivée des trains à La Chaux-de-Fonds. Lundi matin, le convoi qui devait arriver à 6 h. 35 de Saignelégier, tiré par deux machines précédées d'un chasse-neige, a subi 23 minutes de retard ; le train suivant de 9 h. 57 est arrivé à 10 h. 50, celui de 12 h. 07 à 12 h. 58. Le train spécial organisé, de coutume, à l'occasion de la foire de Saignelégier, n'a pas été mis en circulation.

Sur la ligne du Ponts-Sagne, le train de 7 h. 18 est arrivé avec 44 minutes de retard dû en partie à l'accident qui s'est produit au passage à niveau de Sagne-Eglise. Le train suivant de 9 h. 50 est arrivé à La Chaux-de-Fonds avec un nouveau retard de 72 minutes.

Dans la soirée, la circulation est redevenue normale par suite de l'utilisation des chasse-neige durant toute la journée.

Chronique musicale

A propos d'un prochain concert

Les grands chœurs d'hommes ont généralement la possibilité de donner des auditions qui dépassent de beaucoup la valeur des concerts dits « pour membres passifs ». C'est-à-dire les faits et gestes de la vie intérieure de la société.

C'est, ainsi qu'une de nos grandes chorales, placée sous la direction de son chef, M. G. L. Pantillon, donnera prochainement, au Temple Indépendant, un concert durant lequel M. Théo Braun, pianiste, interprétera des œuvres très intéressantes, et heureusement, somme toute, peu connues, du grand public. Ce sera donc une aubaine que de pouvoir apprécier la verve de feu Max Reger, le grand compositeur formé, en son temps, par Hugo Riemann, le célèbre théoricien et musico-graphiste. L'on sait que Reger devint, entre autres, professeur de composition au Conservatoire de Leipzig, et mourut le 11 mai 1916, en pleine gloire, à l'âge de 43 ans seulement. Son renom provient surtout de ses œuvres pour orgue ; mais il a touché avec bonheur à tous les genres — sauf le théâtre qui ne paraissait pas l'intéresser. La page que nous entendrons : « Réverie au coin du feu », montrera non seulement la facture soignée de son écriture, mais aussi la génialité de la mise en œuvre.

La seconde sonate de Ph. E. Bach, et les « Variations et fugue » sur un thème de Händel, de Brahms, sont des œuvres qui captivent l'attention des mélomanes les plus difficiles. L'on sait que Clara Schumann, et Brahms, lui-même, eurent toujours beaucoup de succès, en interprétant, durant leurs concerts, les variations en question.

Ce beau programme pianistique nous permettra donc d'apprécier toutes les qualités — qu'on dit éminentes — de M. Braun, qui n'est pas seulement virtuose, mais véritablement musicien.

Né à Saint-Gall, en 1916, il est, actuellement professeur au Conservatoire de Karlsruhe (depuis six ans). Les références produites nous prouvent que cet excellent interprète est présentement en pleine possession de son grand talent ; et au surplus doué d'un sens musical très raffiné.

Quant à la partie chorale, elle sera, elle aussi, d'un intérêt marquant puisque nous entendrons : Introduction, Gloria, Offertoire et Sanctus, de la messe allemande, originale, de F. Schubert ; « Ne crains point » de Zoltan Kodaly, le chœur qui a remporté un si beau succès au récent concours cantonal du Locle ; « Au blé qui lève », de L. Broquet, exécuté lors de la même fête, et « Celui qui veille » de H. Suter, le chœur de concours de la fête fédérale de 1935, qui remporta, lui aussi, un grand succès.

Tous les amateurs du beau chant se réjouiront de pouvoir suivre ces productions si significatives. Et, pour corser encore un peu plus, si possible, le magnifique programme précité, la Mélodie neuchâtelaise se verra à « Exultate Deo » d'Alessandro Scarlatti. Cette page sera d'autant plus remarquée que ce compositeur si prolifique du XVIIIe siècle est très peu interprété chez nous.

En résumé, donc, ce programme très bien équilibré, tant au point de vue instrumental que vocal, aura certainement le succès qu'il mérite. W.

Sports

ECHecs

La Coupe de la ville (Coupe Matter)

Ramsayer bat Tatzel. Boillat bat Girardin. Graenicher bat Baumgartner. Après tirage au sort, les joueurs joueront les quarts de finale le 13 février dans la formation suivante : Ramsayer contre Zaslavsky, détenteur de la coupe. Graenicher contre Matli. Boillat contre Ritter. Calame contre Jeanneret.

FOOTBALL

Démission de l'entraîneur de Lugano

Le football-club Lugano souffre de nouveau d'une crise intérieure, en passe de devenir aiguë. L'entraîneur du club, M. Tullio Grassi, à la suite, paraît-il, de l'attitude prise par un groupe de joueurs, vient de démissionner de sa charge. Les pourparlers des dirigeants pour le choix d'un successeur n'ont pas encore abouti jusqu'ici à un résultat.

Le problème n'est pas facile à résoudre. On cite, sous toutes réserves, le nom de B. Volentik.

CINEMA-MEMENTO

SCALA : La noce des quat' jeudis, f. CAPITOLE : La Chose, f. EDEN : Le portrait de Jennie, f. CORSO : Kim, f. METROPOLE : Trois marins dans un couvent, f.

REX : Né de père inconnu, f. f. = parlé français ; v. o. = version originale sous-titrée français.

Une réédition du procès Kravchenko

Renaud de Jouvenel et André Wurmser

assignés devant les tribunaux de Paris par trois émigrés bulgare, roumain et polonais.

PARIS, 5. — Hier s'est ouvert à Paris un procès qui tiendra quatorze audiences. M. Renaud de Jouvenel, auteur de l'« Internationale des traîtres », est en effet poursuivi, ainsi que M. André Wurmser, des « Lettres françaises », par trois émigrés d'au delà du Rideau de fer, le Bulgare Georges Dimitrov, le Roumain Nicolas Dianu et le Polonais Jan Kowalewski.

C'est en quelque sorte un nouveau procès Kravchenko, et les nombreux témoins cités ne manqueront pas d'apporter des déclarations pittoresques et passionnées des deux côtés de la barre. Parmi eux, on cite le général Tor qui, pour la première fois, expliquera publiquement comment l'armée rouge, parvenue sous les murs de la capitale polonaise, laissa volontairement écraser le soulèvement des patriotes de Varsovie en flammes par les forces nazies.

De nombreux journalistes français et étrangers suivront ces débats sans doute mouvementés. Les défenseurs ont cité un grand nombre de personnalités tant françaises que bulgares, roumaines et polonaises. Les premières sont d'importantes personnalités politiques communistes parmi lesquelles Mme Irène Joliot-Curie, MM. Yves Farge, Georges Cogniot et Pierre Cot. Elles affirment que le régime soviétique n'est pas totalitaire et policier comme le disent les demandeurs.

Les plaignants comptent faire venir à la barre, entre beaucoup d'émigrés, des personnalités telles que le président Nicola Jozysk, ancien président du Conseil polonais ; le général Anders, chef de l'armée qui se battit aux côtés des Alliés après l'invasion de la Pologne, et le général Bor-Komozowsky, qui commanda l'insurrection de Varsovie en 1944 et qui reproche vivement à l'armée rouge de n'avoir pas prêté main forte aux insurgés.

M. Molotov et Mme Pauker viendront-ils ? (!)

M. Georges Dimitrov et ses deux compagnons d'exil ont également cité MM. Molotov et Vychinski, ministre et vice-ministre des affaires étrangères soviétiques, et Mme Anna Pauker, ministre des affaires étrangères de Roumanie. A vrai dire, les émigrés seraient les premiers surpris si ces trois témoins venaient à la barre. Depuis deux ans, tous les moyens juridiques d'obstruction ont été épuisés.

L'un après l'autre, les plaignants : M. G. M. Dimitrov, ancien secrétaire général du parti agrarien bulgare, actuellement président aux Etats-Unis du Comité national de libération bulgare, grand, large, le visage fin, le front tout couronné de cheveux gris, bouclés, les yeux bleu clair, lance un regard souvent ironique. A côté de lui, petit, le monocle à l'oeil, M. Nicolas Dianu, ancien diplomate, ancien ministre de Roumanie à Moscou de 1936 à 1939, se tient un peu effacé. Du côté des prévenus : M. André Wurmser, qui préface le livre « L'Internationale des traîtres », et l'auteur de l'ouvrage, M. Renaud de Jouvenel, fils d'Henri de Jouvenel, ancien ambassadeur de France à Rome.

On appelle les témoins en très grand nombre, et le public rit lorsque l'huissier nomme MM. Molotov et Vychinski, naturellement absents.

Prescription ou pas ?

L'avocat de la défense attaque tout de suite, en cherchant à démontrer que la prescription est acquise.

Le substitut Chavanon, donnant l'avis du Parquet sur les conclusions de la défense, déclare qu'il ne fait pas de doute que la seconde édition de « L'Internationale des Traîtres » doit être retenue dans les liens de la prescription.

Le tribunal s'est alors retiré pour statuer sur les conclusions. A son

retour dans la salle d'audience, après une demi-heure de délibérations, le président Becque a simplement annoncé que le jugement sur ces conclusions serait rendu aujourd'hui mardi, au début de l'après-midi. Puis il a levé l'audience.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

Chutes continues et abondantes de neige MM. les propriétaires d'immeubles et automobilistes sont priés de consulter l'annonce paraissant dans le numéro de ce jour.

Match au loto.

Ce soir mardi, dès 20 h. 30, au Cercle du Sapin, par la Société d'escrime (salle Jammes).

BULLETIN TOURISTIQUE A.C.S. - L'IMPARTIAL

Mardi 5 février

Etat général de nos routes à 8 heures du matin :

Vue-des-Alpes: Chaines indispensables. La Cibourg: Chaines indispensables.

GARAGE GUTTMANN S. A.

Automobiles - La Chaux-de-Fonds
Téléph. 2.46.81. Adm. Maurice Besançon

Etat de la neige

Service de renseignements Ecole suisse de ski - « L'Impartial »
Télé-ski de La Roche des Crocs. — Pistes bonnes.

Mont-d'Amin. — Température à 0800 : — 7 degrés. Neige poudreuse. Pistes bonnes.

Tête-de-Ran. — Température à 0800 : — 4 degrés. Neige poudreuse, 120 cm. Pistes bonnes.

—> Dans « PARIS-MATCH », les documents extraordinaires de ses envoyés spéciaux : LA TUNISIE EN ARMES, avec une magnifique carte en couleurs de la TUNISIE. — L'EGYPTE A FEU ET A SANG. — 90 ct. le numéro.

Vous toussiez encore...

Vous avez pris froid et votre bronchite est revenue. La toux vous fatigue, vous êtes oppressé, vous dormez mal. Prenez donc du SIROP DES VOSGES CAZÉ qui calme l'inflammation des muqueuses, débarrasse les bronches des crachats qui les encombrant. Vous verrez votre toux disparaître, vous respirerez mieux, votre sommeil sera de nouveau calme, réparateur. Depuis trente ans, le SIROP DES VOSGES CAZÉ a soulagé de nombreux malades atteints de rhume, de bronchite, de catarrhe, d'asthme, d'emphysème. A vous aussi il apportera un soulagement.

En vente : pharmacies et drogueries.

L'étude des avalanches fait naître une science de la neige

Maintenant, que la montagne est très accessible, qu'on y habite, qu'on y vit, l'avalanche, fléau de toujours, revêt encore plus d'importance. Aussi l'étude-t-on avec beaucoup de soin, en particulier à l'Institut suisse du Weisshof, auquel appartient l'auteur de l'article que vous lirez dans SCIENCE ET VIE de février.

Achetez dès aujourd'hui votre numéro en vente dans tous les kiosques.

BULLETIN DE BOURSE

du 5 février 1952

Zurich : Cours du

Obligations	4	5
3 1/2 % Fédéral 41	102.15	102.100
3 1/2 % Féd. 45/juin	103.65	103.600
3 1/2 % Féd. 46/déc.	104.34	104.300
2 1/2 % Fédéral 50	100	100.15

Actions

B. Com. de Bâle	517	515
Banque Fédérale	238	238
Union B. Suisses	1145	1145
Société B. Suisse	916	916
Crédit Suisse	944	945
Conti Linoléum	335	342
Electro Watt	950	950
Interhandel	1260	1240
Motor Columbus	842	842
S. A. E. G. Sér. 1	50 d	51
Indelec	385	382
Italo-Suisse prior.	89 d	90
Réassurances	6640	6630
Winterthur Acc.	4960	5000
Zurich Assuranc.	8300	8350
Aar-Tessin	1225	1228
Saufert	1100 d	1103

Zurich :

Cours du

Actions

Aluminium	2515	2515
Bally	837 d	823
Brown-Boveri	1215	1210
Fischer	1230	1224
Lonza	1075	1065
Nestlé Aliment.	1797	1787
Sulzer	2305	2305
Batlimore	83 1/2	81 1/2
Pennsylvania	85 1/2	81 1/2
Italo-Argentina	31	30 d
Royal Dutch	318	318 1/2
Sodec	34	32 1/2
Standard-Oil	366	355
Union Carbide C.	267	265
Du Pont de Nem.	390	387
Eastman Kodak	202	201 1/2
General Electric.	256	251
General Motors	226	224
Internat. Nickel	209	205
Kennecott	392 d	389
Montgomery W.	282 1/2	283
National Distillers	139 1/2	138 1/2
Allumettes B.	54 1/2	54
Un. States Steel	182	179
AMCA	53.10	52.80
SAFIT	10.16	10.16
FONSA c. préc.	140 1/2	140 1/2
SIMA	1030	1030

Genève :

Cours du

Actions

Aramayo	28	28 1/2 d
Chartered	38 1/2 d	38 1/2
Azote		
Caoutchoucs	61 o	60 d
Sipef	32	31 d
Securities ord.	138	138 1/2
Canadian Pacific	159 d	158
Inst. Phys. au p.	297	297
Sécheron, nom.	512 d	515
Separator	180	178 d
S. K. F.	292 o	289

Bâle :

Cours du

Actions

Ciba	3680	3545
Schappe	960	950 d
Sandoz	3740	3695
Hoffmann-La R.	6525	6515

Billets étrangers: Dem. Offre

Francs français

Livres Sterling

Dollars U. S. A.

Francs belges

Florins hollandais

Lires Italiennes

Marks allemands

Bulletin communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

Au Château de Neuchâtel

Session extraordinaire du Grand Conseil

Traitant du projet de loi portant révision de la loi sur l'exercice des droits politiques, les députés votent la suppression du cumul par 55 voix contre 23.

(De notre envoyé spécial)

Neuchâtel, le 5 février 1952.

Qui aurait pensé que la discussion prendrait une telle tournure lors de la première séance de la session extraordinaire que notre Grand Conseil a tenue, hier après-midi, sous la présidence de M. Gaston Clottu, libéral, au Château de Neuchâtel.

Personne ! Mais il est de fait que la question principale que posait le projet de loi portant révision de la loi sur l'exercice des droits politiques, à savoir la suppression du cumul, nous valut un débat prolongé. D'autant plus que le renvoi à une commission (proposé par les populistes et socialistes) ayant été refusé par 55 voix contre 32, c'est à une discussion de... commission que l'on assista en quelques sorte, les amendements pleurant sur le bureau du président !

Discussion confuse par endroits, mais pittoresque tout de même, étant donné les points de détails — importants cependant — qui furent soulevés de part et d'autre. Et, comme il n'y avait pas en effet que la question du cumul (repoussée, elle, doctrinalement par les groupes bourgeois), d'autres problèmes d'ordre mineur provoquèrent des situations assez cocasses. Celle, par exemple, qui vit M. Ch. Kenel, ppn, reprendre un amendement... que M. Jean Steiger, pop, avait abandonné au profit d'un nouveau texte de M... Paul-R. Rosset, rad. ! Et ce n'est pas tout ! Ne vit-on pas non plus un amendement de M. A. Corswant, pop., rallier... trois voix ?

— Les trois voix populistes habituelles ! dira-t-on.

Pas de tout ! Celles de MM. Corswant et Steiger, certes... mais celle aussi de M. Julien Girard, lib., qui remplaçait M. Roulet... lequel s'abstenait lors du vote !

Situations, cela va sans dire, provoquées lors de l'examen de questions d'ordre sentimental ou linguistique !

Mais, évidemment, toutes ces discussions n'allèrent pas sans causer quelque retard dans l'horaire prévu pour la discussion et c'est presque de façon abrupte que, subitement, les députés se prononcèrent sur le principe de la suppression du cumul qui fut voté par 55 voix contre 23. Ce cumul qui avait fait, il est vrai, au cours de la discussion générale, l'objet de longs développements sur lesquels nous n'insisterons pas outre mesure, tout le problème ayant déjà été discuté de façon très objective dans nos colonnes.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les adversaires du cumul déclarèrent que la pratique de cette faculté permettait — favorisait même — les cabales, alors que les partisans, au contraire, déclarèrent qu'elle était bien faite pour réparer des injustices.

Discussion qui nous apprit que les expériences mauvaises faites dans ce domaine l'avaient été au Val-de-Travers notamment pour une question de prestige entre Fleurier et Les Verrières...

La séance

M. Gaston Clottu, lib., donne tout d'abord connaissance de la lettre de démission de M. Jean Murner, député socialiste. Le président regrette cette démission, alors qu'il appelle M. Adrien Châtelain qui, devant l'assemblée, debout, prête serment.

Trois lettres sont parvenues sur le bureau du Grand Conseil. M. Léon Guinand, ppn., secrétaire, en lit deux, la première concernant le sort des soldats malades et qui émane de la Ligue des patients militaires, section de La Chaux-de-Fonds, et la seconde qui a trait à une affaire déjà examinée par la commission des pétitions.

Où il est question de bifteck...

— En faisant pareille proposition, déclara M. Nardin à M. Corswant, il va sans dire que vous défendez votre bifteck !
— D'accord avec vous, lui rétorqua le leader popiste, s'il s'agit du bifteck de mon parti, mais non pas du mien propre !

Les objets présentés par le Conseil d'Etat

Passant à la série des objets présentés par le Conseil d'Etat, les députés, malgré l'avis de M. J.-L. Sandoz, soc., prennent acte du rapport relatif à la votation cantonale des 1er et 2 décembre 1951 sur la loi portant révision de la loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public.

Décision qui intervient à la quasi unanimité, par 88 voix... contre 1.

Revision des droits politiques Où l'on parle beaucoup du cumul...

Tacitement, cette fois, le rapport relatif à la votation cantonale des 1er et 2 décembre 1951 sur le décret concernant l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants pour les années 1952 à 1955 ayant été accepté, M. H. Guinand, soc., intervient au sujet du projet de loi portant révision de la loi sur l'exercice des droits politiques.

L'orateur s'en prend notamment aux affirmations du Conseil d'Etat selon lesquelles des expériences auraient démontré que le cumul est néfaste. L'électeur, déclare-t-il, tient à cette disposition qui lui permet de marquer ses préférences. Aussi M. Guinand dépose-t-il un amendement tendant à conserver le cumul pour les élections cantonales et communales.

M. Ch. Borel, lib., annonce que son groupe, après avoir pesé les avantages et les désavantages du cumul, se rallie à la proposition du Conseil d'Etat. Et d'énumérer les différents objets de la révision auxquels le parti libéral, à certains détails près, est favorable.

Fort intéressant rapport que celui du Conseil d'Etat, estime M. Marc Grandjean qui, au nom du parti radical, souligne avec plaisir la suppression du cumul proposée et l'augmentation des heures d'ouverture du scrutin.

Telle n'est pas l'opinion du parti POP qui, par la voix de M. A. Corswant, demande le renvoi du projet à une commission ou pour nouvelle étude du Conseil d'Etat. Pourquoi les groupes libéral, ppn. et radical préconisent-ils la suppression du cumul ? Parce que cette disposition favorise des manoeuvres catholiques au sein de ces groupes. C'est alors la suppression du quorum qui serait plus indiquée.

M. A. Nardin, rad., défend à nouveau le point de vue radical qu'avait présenté M. Grandjean. Quant à M. N. Perregaux-Dielf, lib., il annonce le dépôt d'un amendement qu'il reprendra lors de la discussion par article et qui souhaite la possibilité de vote tacite dans les communes qui n'ont pas de Conseil général.

Vouloir supprimer le cumul, estime M. A. Sandoz, soc., c'est faire l'oeuvre d'un mauvais médecin qui soignerait les symptômes alors que le mal véritable n'est pas diagnostiqué. Aussi, au nom du parti socialiste, l'orateur propose-t-il également le renvoi du projet pour étude.

Après M. A. Landry, lib., qui renonce à parler du cumul étant donné que « la légende veut qu'il soit utilisé aux Verrières » c'est M. E. Losey, rad., qui

rappelle que le Conseil d'Etat ne fait que donner suite à des motions. L'orateur précise encore que, pour sa part, il n'a jamais entendu parler de manoeuvres catholiques.

La réponse du gouvernement

On entend encore MM. H. Borel, soc., et H. Guinand, soc., se prononcer en faveur du cumul et c'est la réponse du Conseil d'Etat par son président, M. J.-L. Barrelet. Le gouvernement, annonce ce dernier, s'oppose fermement au renvoi à une commission, le Grand Conseil devant pouvoir se prononcer sur les différentes questions qui lui sont soumises.

Invités à prendre le rapport en considération, les députés votent cette décision par 71 voix contre 3.

Pas de renvoi

Le projet doit-il être renvoyé à la commission législative ?

— Il faut prendre cette décision, déclarent MM. Jean Dubois, lib., et Henri Perret, soc. Toutefois, par 55 voix contre 32, le Grand Conseil refuse de suivre leur avis.

Que d'amendements !...

On passe ensuite à la discussion en second débat.

Au premier article révisé (l'art. 15) qui a trait aux heures d'ouverture du scrutin, diverses positions de détail sont émises par MM. Ch. Borel, lib., A. Corswant, pop, et N. Perregaux-Dielf, lib. Questions de détail qui suscitent un large débat car elles provoquent le dépôt d'une foule d'amendements. Finalement, après discussion, l'unanimité se fait sur presque tous les points soulevés. La possibilité de donner au Conseil d'Etat la faculté de convoquer les électeurs le samedi de 11 à 20 h. et le dimanche de 8 à 13 h. ou bien le vendredi et le samedi de 17 h. 30 à 20 h., émise par M. A. Corswant, seule suscite un vote qu'on pourrait un instant croire fort disputé lorsque M. de Coulon, lib., annonce qu'il n'est pas opposé à l'amendement mais, finalement, ce dernier est repoussé par 58 voix contre 7. Toutefois, satisfaction est donnée à tout le monde puisque de nouvelles modifications sont apportées au projet gouvernemental tendant à permettre aux citoyens, qui quittent leur localité, de voter le vendredi. Cette décision est prise à une voix de majorité... celle du président qui départage en faveur de l'amendement, et l'on spécifie également que ces citoyens-là devront au préalable attester (et non pas annoncer !) leur absence de la localité pendant les heures d'ouverture du scrutin.

Plus de cumul

Et, après quelques articles nouveaux adoptés sans discussion, l'on en revient à la question du cumul que défend M. H. Guinand, soc., et que combat M. A. Petitpierre libéral.

Réintroduira-t-on la notion du cumul dans l'art. 70 ?

Le groupe POP s'abstenant, les partis bourgeois, par 55 voix contre 23, rejettent la proposition socialiste.

Décision prise très rapidement et après laquelle on adopte assez vite quelques amendements auxquels le gouvernement ne s'oppose pas.

Quand la discussion traîne...

On se souvient sans doute du conseiller général chaux-dennier qui engageait ses collègues à prendre le taureau... par le bon bout !

Un député de La Brévine eut, lui aussi, un mot très joli hier après-midi, quand, pour activer les débats, il demanda aux autres députés de ne pas « tirer les cheveux en quatre » !

Enfin, à 17 h. 45, renvoyant au lendemain la discussion d'amendements plus importants, le président lève la séance.

Cette dernière reprend ce matin à 8 h. 30.

La correction de l'Areuse

Deux interpellations ont été déposées sur le bureau du Grand Conseil. Il s'agit des interpellations suivantes :

Le soussigné demande au Conseil d'Etat de renseigner le Grand Conseil sur la correction et le curage de l'Areuse, en particulier sur les points suivants :

1. Pense-t-on que le crédit de 10 millions de francs suffira à couvrir les dépenses de la correction et du curage de l'Areuse dans le Val-de-Travers où la population reste très sceptique à ce sujet si l'on s'en réfère aux informations parues dans la presse et disant que jusqu'à présent une somme de 5 millions de francs a déjà été dépensée pour les travaux ?

2. Le Conseil d'Etat peut-il préciser, en cas de dépassement du crédit, comment il envisage de trouver la couverture financière et s'il pense pouvoir compter sur des subventions fédérales supplémentaires ?

3. Au rythme des dépenses actuelles, la population et les autorités de Fleurier désirent savoir si, véritablement, le tronçon Môtiers-Fleurier-Saint-Sulpice sera remis en état, du moins quant à la réfection de berges et au curage de la rivière, le Conseil communal de Fleurier n'étant pas satisfait de la réponse qui lui a été donnée jusqu'ici ?

Discussion pas assez vive ?

Est-ce parce que la discussion n'était pas assez... chaude que M. Steiger quitta la salle pour aller chercher sa canadienne ?
Le fait est que la salle n'était pas trop chauffée ! Rien d'étonnant d'ailleurs, car à Neuchâtel il faisait même plus froid qu'en notre ville !

4. Le Conseil d'Etat sait-il que le pont de fer, près de Chaux, sur territoire fleurisien, présente un certain danger, que des éboulements se sont produits à sa proximité, que l'un de ses piliers est déformé et que cette situation inquiète la population et le Conseil communal de Fleurier ?

5. Tous ceux qui s'intéressent au RVT et connaissent sa situation difficile ont été satisfaits d'apprendre que les frais importants qui incombent à la Compagnie en raison des éboulements de Couvet, seront pris en charge par le compte de la correction de l'Areuse.

Marcel Hirtzel.

Les soussignés prient le Conseil d'Etat de les renseigner sur la marche des travaux de correction de l'Areuse ; ils désirent savoir en particulier si les récents affaissements de terrain survenus à Couvet et Travers ne ralentiront pas le rythme des travaux.

M. Georges Grandjean, premier signataire.

Chronique neuchâteloise

Les Ponts-de-Martel. — L'hiver se démène...

(Corr.) — Jeudi après-midi, la tourmente de vent et de neige qui a passé sur la vallée a été d'une rare violence, surtout sur le versant de Brot-Plamboz où de mémoire d'homme on n'a rien vu de tel !

A Brot-Dessus, le toit de M. François Maire a été arraché sur une largeur de quatre mètres et sur toute sa longueur. A la poste de Brot-dessus, le chapeau de la cheminée a été enlevé.

Aux Petits-Ponts, au domicile de M. Charles Béguin, la cheminée fut emportée et une partie du toit a subi des dégâts.

Dans toute la région, les communications sont rendues difficiles du fait des gros entassements de neige sur lesquels soufflent des rafales de vent. Et les chutes de neige continuent... Comment croire que décembre en fut tellement chiche !

L'Association suisse des amis du vin à Neuchâtel

(Corr.) — L'Association nationale des amis du vin qui groupe — toujours plus nombreux — des représentants de tous les milieux où l'on est désireux de « redonner au jus de la treille la place d'honneur qui lui revient dans une saine alimentation », s'est réunie samedi dans la salle des chevaliers du château de Neuchâtel, sous la présidence de M. Marc Droz, de Chez-le-Bart.

Les divers rapports présentés ont permis aux participants, au nombre desquels figuraient, notamment, M. P. Court, chancelier de l'Etat de Neuchâtel, M. P. Rognon, président de la Ville de Neuchâtel, MM. P. Dupuis et R. Gerber, conseillers communaux, le colonel Carupt (Valais) et plusieurs personnalités suisses — de se rendre compte des efforts accomplis jusqu'ici par l'association. Le nombre des membres est aujourd'hui de 1065. Trois nouvelles sections ont été organisées, celle du canton de Vaud, que préside M. M.-A. Muret (Lausanne), celle du canton de Berne, présidée par M. P. Buser, et celle du canton du Valais qui a à sa tête M. P. Boven (Sion). Une section genevoise est en formation. Pour coordonner ces efforts, un bulletin bi-mensuelle paraîtra dès le mois prochain. De nombreux projets sont étudiés en vue d'étendre une action de propagande destinée à faire connaître les vins suisses et leur valeur.

A l'issue de la partie administrative, M. René Engel, de Dijon, grand camerlingue de la Confrérie des chevaliers du Tastevin, a fait une conférence délicieuse, pittoresque, riche d'un intérêt soutenu, sur les méthodes vitiviniques de son pays comparées à celles en usage chez nous. Soulignant certaines lacunes qu'un étranger remarque dans nos restaurants — et dont il s'étonne justement — il a donné des conseils dont on espère que les restaurateurs suisses feront leur profit. Ce fut gentiment dit — mais ce fut dit.

Une réception fut ensuite offerte par les autorités communales de Neuchâtel et M. P. Rognon, président de commune, salua les participants qui se rendirent ensuite au Restaurant des Halles où avait lieu le banquet officiel.

Sports

Au Gurnigel

La Journée olympienne du ski

Malgré la bourrasque qui n'a pas cessé de souffler toute la journée, malgré la neige qui est tombée presque sans arrêt, de nombreux membres de la S. E. P. L'Olympic s'étaient rendus dimanche au Gurnigel pour y disputer leur concours annuel de ski.

Le matin, sur un slalom géant excellemment piqueté par M. William Cosandier, sur la pente de La Gauraine, on enregistra de très bons temps, bien qu'un fort vent contraire ait passablement gêné les concurrents. L'après-midi, à proximité du restaurant du Gurnigel, chacun chercha à se distinguer, essayant de maintenir les résultats obtenus le matin ou s'efforçant de les améliorer.

La distribution des prix se fit dans la plus joyeuse des ambiances au Restaurant du Gurnigel, chacun remportant de cette journée, un beau souvenir.

Résultats

Slalom géant

Seniors (21 partants) : 1. Tripet 1'03"1 ; 2. Rohrbach, 1'03"3 ; 3. Payot, 1'04"3 ; 4. Lecoulter, 1'07 ; 5. Prêtât ; 6. Zurbuchen ; 7. Ruesch ; 8. De Gregori ; 9. Herren ; 10. Cosandier.

Dames (8 partants) : 1. Paulette Brossin, 1'10" ; 2. C. Hengstler, 1'28" ; 3. L. Hofer ; 4. G. Thiébaud ; ex. 4. Y. Vuilleme.

Juniors : 1. Kyburz Hermann, 1'31"7 ; 2. Nicole Zumbrunnen, 1'48 ; 3. J. Rickli ; 4. P. Messerli.

Slalom spécial

Seniors (17 partants) : 1. Rohrbach, 20"2 ; 2. Tripet, 20"3 ; 3. Grimm, 20"9 ; 4. Lecoulter, 21" ; 5. Payot ; 6. Ruesch ; 7. De Gregori ; 8. Prêtât ; 9. Meyer ; 10. Brusa.

Vétérans : 1. Cosandier, 21"5 ; 2. Grosvernier, 23" ; 3. Fréd. Baumlé ; 4. Kyburz.

Dames (cat. A.) : 1. P. Brossin, 21"6 ; 2. C. Hengstler, 24"7 ; 3. Mme Grimm. Dames (cat. B.) : 1. Susi Strijbis, 25"2 ; 2. N. Zumbrunnen, 28"9.

Slalom débutants

Minimes : 1. Payot, 33"8 ; 2. Marcanti, 40"8.

Toutes les marques passent, Grandson demeure : fin, 4/3 léger et fort.

Agent secret X 9



Le « professeur » que Phil a reconnu comme étant un savant nazi disparu depuis la guerre, a laissé Phil tirer avec son arme atomique, afin de lui en démontrer la puissance. De fait, l'expérience a été concluante.

Ravioli Hero aux oeufs

fr. 210

moins rabais
la grande boîte
pour 4 à 5 personnes

Qualité Lenzbourg

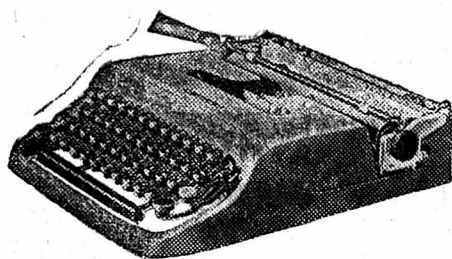
olivetti

La grande marque

EUROPÉENNE

Lettera 22

Réalisation extraordinaire



tabulateur automatique
alinéa automatique
double libération du chariot
corbeille mobile
écriture : pica, élite, lettera
au prix EXTRAORDINAIRE de Fr. 385.-
y compris étui de transport de LUXE.
Facilités de paiement.

FONJALLAZ & OETIKER

Rue du Collège 4
LA CHAUX-DE-FONDS

Découper et envoyer ce bon à l'adresse ci-dessus.

• Je désire sans engagement :
1 prospectus — 1 démonstration

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. _____

• Biffer ce qui ne convient pas.

Permanentes - Teintures

SALON DE COIFFURE
Dames - Messieurs

m. Santschi

Tél. (039) 2.14.80
Pl. des Victoires - Grenier 6

Immeuble

bien situé avec si possible magasin et dégarage est demandé. — Faire offres sous chiffre O. T. 2067, au Bureau de l'Impartial.



DANSE 52

Prof. PERREGAUX

NOUVEAUX COURS

11 février

LEÇONS PRIVÉES

Inscriptions au Studio
Daniel-JeanRichard 17
Téléphone 2.44.13



Dépositaire pour le canton de Neuchâtel:
GEORGES HERTIG FILS & CO., vins
La Chaux-de-Fonds

Ce soir...

une bonne fondue !

mais faite exclusivement avec nos excellents fromages spécialement affinés !

Laiterie du Centre

A. & C. TRIBOLET
Passage du Centre 5

Appartement

de 2 pièces est demandé pour un horloger

chambre

est cherchée pour une employée de bureau.

Adresser offres à la
FABRIQUE MARVIN
rue Numa-Droz 146.

Sun-Bol

est le fortifiant idéal pour chacun pendant le gros hiver.

Sun-Bol

est immédiatement assimilable, prévient la fatigue, ne fait pas engraisser.

5 sachets fr. 1.25, la boîte fr. 2.50.

DROGUERIE

Robert Tissot & Co

MARCHE 2 - LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 2 14.85

On cherche pour le printemps une

Apprentie coiffeuse-manucure

S'adresser au Salon de coiffure Antoine, rue de la Serre 28.

Gardez-la propre et blanche avec HARPIC

1. Versez un peu de HARPIC dans la cuvette.
2. Laissez agir pendant la nuit ou aussi longtemps que possible, puis,
3. Rincez.

Essayez ce moyen facile de nettoyer, désinfecter et désodoriser les W.-C. Vous verrez que l'action efficace de HARPIC laissera la cuvette et le syphon propres et aseptisés, même là où la brosse n'arrive pas. HARPIC est absolument inoffensif et économique à l'usage, de plus, il est d'un emploi agréable... il est parfumé.

HARPIC

Dans toutes les drogueries

Efficace — Moderne — Sans danger Remplace l'acide

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE: SARIC S.A.R.L., LAUSANNE (25 FR)

Chaussures « HENRY »

LE CHASSEUR SACHANT CHAUSSER

vous invite à voir sa

COLLECTION INÉDITE DE MODÈLES
ITALIENS POUR DAMES ET MESSIEURS

En exclusivité :

CHAUSSURES DE LUXE « HENRY » NEUCHÂTEL

Chaussée de la Boine 22 Téléphone (038) 5 69 36
(Bâtiment Rialto, à 5 minutes de la gare)

Grand feuilleton de « L'Impartial » 18

La Villa tragique

ROMAN D'AVENTURES POLICIÈRES

par O'NEVES

Raymond n'entendit pas la réponse, mais le rire du misérable lui déchira les oreilles.

— Eh bien ! oui, disait le bandit, c'est très malin, ça. Personne n'aurait jamais pensé à les chercher là... et dire qu'ils étaient là... sous notre nez et que l'on a chambardé la maison une demi-douzaine de fois, et que l'idée d'y regarder n'est venue à aucun.

Il s'arrêta, jetant un regard sinistre sur Raymond, puis sur Esther.

— Il faut que j'assure ma sécurité avant de m'en aller, dit-il ou vous seriez capables de courir à la police aussitôt que j'aurais tourné les talons. J'ai besoin d'avoir le temps de me mettre à l'abri, avec mon bien.

Il regarda de nouveau ses captifs :

— Je vois la manière, dit-il avec un ton de fausse cordialité, plus effrayant qu'une menace ouverte. Je vais vous enfermer tous les deux dans la cave à charbon, mes jeunes tourtereaux. Vous n'y serez pas mal du tout et cela me laissera le temps d'un bon départ, je ne veux pas d'une meute de policiers à mes trousses. La cave est peut-être un peu humide et froide, vous n'y resterez pas assez longtemps pour prendre un rhume.

Il eut un nouveau ricanement de corbeau.

— Il y a un soupirail pour vous donner de l'air, et certainement, au jour, quelqu'un viendra rôder par ici... M. Fosse, passez le premier, s'il vous plaît, Mlle Glyne vous suivra avec le canon de mon revolver dans le dos. **Ainsi, pas de tours de singe. Allons, marchons.**

Il les poussa à travers le hall puis les fit descendre quelques marches de pierre conduisant à la cave. Cette cave était vaste et presque vide de charbon, elle contenait toutes sortes de fatras que l'on y jetait pour s'en débarrasser. Un soupirail d'un demi-mètre de longueur et de trente centimètres de hauteur en assurait l'aération et l'éclairage. A cette heure de la nuit, la cave était noire comme un tombeau...

Sur le seuil, Raymond hésita, si la mort marchait derrière, prête à bondir du revolver de Samson, ce qui les attendait ici lui semblait aussi effrayant. De sa torche, le monstre éclaira l'intérieur, montrant le tas de charbon dans un coin, et dans les autres des bouteilles vides, de vieilles malles et autres objets hors d'usage.

A voix basse, car les forces étaient prêtes de lui manquer, Esther murmura :

— Tuez-nous tout de suite.

— Allons, jeune fille, dit Samson, d'une voix fausement douce, qu'est-ce qui vous fait dire des choses pareilles ? Si j'avais voulu vous assassiner je l'aurais déjà fait sans prendre la peine de vous conduire ici. Le salon n'est pas très gentil, j'en conviens et j'en suis fâché pour vous, mais il faut d'abord que j'assure ma sécurité. Vous n'y resterez pas longtemps, quelqu'un viendra qui vous délivrera. L'ouverture n'est pas assez grande pour que vous puissiez vous échapper, elle vous laisse la possibilité d'appeler et tôt ou tard l'on vous entendra... Je regrette de maltraiter une gentille personne comme vous, ce sont les circonstances qui m'y contraignent. Il me faut le temps de me mettre à l'abri.

Il la poussa en avant. Elle n'aurait pu résister et Raymond ne l'osa pas, puisque ce serait la mort pour Esther. Dès qu'ils eurent fait deux pas, Samson referma la porte à clé de l'extérieur, une porte solide et en bon état. Ils entendirent Samson amonceler devant elle des bûches de bois qui se trouvaient dans un coin au bas des marches.

Dans un sens la précaution était rassurante si elle rendait l'évasion plus difficile, elle sem-

blait aussi élever entre eux et le bandit une barrière.

Raymond reprit un peu d'espoir.

Les prisonniers étaient maintenant dans l'obscurité complète, quoique à travers le soupirail ils pussent voir briller une étoile.

Se mouvant avec précaution, Raymond étendit le bras pour chercher Esther.

— Laissez-moi vous détacher les mains, dit-il.

— Qu'est-ce qu'il attend ? murmura-t-elle dans un soupir. Il eût mieux valu en finir tout de suite.

Raymond ne lui demanda pas le sens de ses paroles. Le léger espoir qu'il avait senti en entendant barricader la porte s'était déjà évanoui, la crainte seule demeurait. Il lutta avec la corde pour libérer les poignets d'Esther et la difficulté lui arracha une exclamation d'impatience.

— C'est sans importance, dit-elle avec douceur, pourquoi prendre la peine ? Il nous reste si peu de temps.

Il abandonna ses efforts et la serra contre sa poitrine.

— Esther, Esther, supplia-t-il, ne dites pas des choses comme celles-là... ne les pensez pas... non pas vous... pas vous...

— Pourquoi pas ? dit-elle, pensive, comme si elle était déjà au-delà de toutes choses. Nous savons tous les deux...

Il la serra plus tendrement. Leurs deux coeurs battaient tous près l'un de l'autre ; passionnément, il l'étreignait de toute sa jeune ardeur, et il la sentit s'animer, vibrer. Elle dit pourtant de la même voix lointaine :

— Vous savez aussi bien que moi...

Il reprit ses efforts pour libérer ses mains et cette fois y réussit.

— Il n'y a aucune raison de le croire, dit-il, répondant à l'assertion précédente d'Esther. A quoi notre mort lui servirait-il ? Il a obtenu ce qu'il voulait. Il a entassé le bois devant la porte pour nous empêcher de sortir... il n'aurait pas pris cette précaution de nous bloquer s'il avait eu... une autre intention.

— Serrez-moi bien dans vos bras, dit-elle, je me sentirai plus en sûreté.

Il la rapprocha davantage.

— Mon aimée, murmura-t-il, n'ayez pas peur... ne craignez rien... demain, au jour, j'appellerai par le soupirail... quelqu'un m'entendra... n'ayez pas peur.

— Je ne puis m'en empêcher, dit-elle, quand vous me tenez, j'ai plus de courage... ne me laissez pas aller, car sans ça... c'est dur de mourir dans l'obscurité.

— Je ne vous laisserai pas aller... nous ne mourrons pas... sans cela il ne nous eût pas enfermés...

— Oh ! j'ai vu son regard... ses yeux... je sais... En dépit des assurances qu'il lui donnait, Raymond lui aussi craignait le pire.

Il la fit asseoir sur une caisse retournée et s'assit à côté d'elle, son bras autour de sa taille ; elle appuya sa tête sur son épaule.

Maintenant, dans le silence, ils attendaient, pensant que chaque minute qui passait emportait un peu de leurs jeunes vies.

Après un long moment, Raymond murmura :

— Si nous devons mourir... nous sommes ensemble.

— Si vous n'étiez pas là, je serais morte déjà.

Il se retourna légèrement et l'embrassa avec une infinie tendresse. La force de son amour la pénétrait, elle se blottit encore plus dans ses bras. Après un instant, les yeux sur son visage qu'elle ne distinguait guère, elle dit dans un souffle et comme dans un songe :

— Si nous devons mourir, du moins nous aurons eu... cette heure.

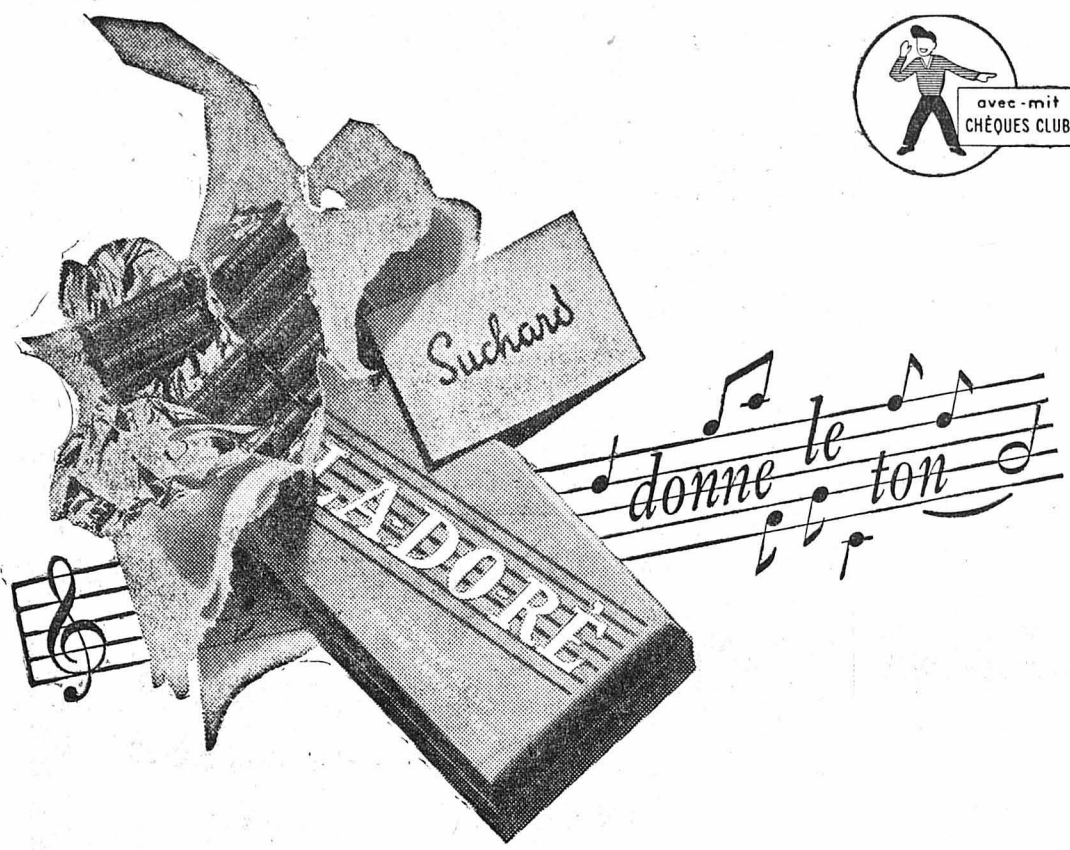
— Oui, le sort a été bon pour nous.

— On peut vivre vieux, très vieux... et ne jamais savoir...

— Et ne pas aimer, dit-il, ne jamais aimer...

De nouveau, ils attendirent.

Soudain, une chose se passa, si bizarre, si imprévue qu'ils ne crurent pas d'abord à sa réalité. Quelqu'un était venu à l'entrée du soupirail et versait dans la cave un liquide dont ils enten-



Gâteau au beurre
Chaud à toutes heures

spécialité de

Jequier
LA CHAUX-DE-FONDS
Neuve 7 Tél. 2.12.32



FIX est en outre étonnamment avantageux! Un grand paquet coûte seulement fr. 1.-

"Maman dit que c'est le meilleur pour tout et qu'il est si bon marché!"



VAISSELLE
et couverts deviendront facilement propres et brilleront comme des miroirs dans la mousse détersive FIX.

SALOPETTES à laver ne vous causeront plus de souci! FIX détache toute la saleté en un clin d'œil!

CASSEROLES, VERRERIE, FENETRES, planchers et parois - tous les travaux de nettoyage dans la cuisine et la maison seront faits rapidement et à fond grâce à FIX!

Nettoyer avec FIX

... un jeu d'enfant

comme un miroir

Le produit SUNLIGHT®

Ameublement à vendre

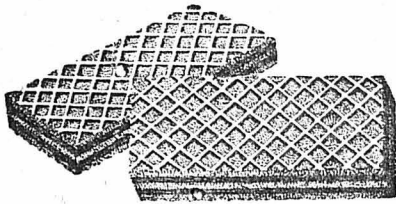
neuf de fabrication, se composant de : 4 tabourets laqués ivoire dessus lino ; 1 table de cuisine assortie ; 1 chambre à manger avec magnifique buffet de service ; 1 table à rallonges et 6 belles chaises ; 1 milieu de chambre en moquette ; 1 très beau lustre ; 1 très belle chambre à coucher en bouleau comprenant : 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse, 1 armoire 3 portes, 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas, 1 couvre-lits, 1 tour de lits en moquette, 1 plafonnier et 2 lampes de chevet.

L'ameublement complet, livré franco domicile avec garantie de 10 ans, grâce à d'importants achats faits avant les hausses, Fr. 2980.—. Même les fiancés de Lausanne, Berne, Bâle ou Zurich veulent profiter de nos prix imbattables.

Automobile à la disposition des intéressés ; fixez aujourd'hui encore un rendez-vous.

Ameublements ODAC Fanti & Cie, Gde-Rue 34-36, Couvet, tél. 9.22.21

Les bons **VOWA**



Nous expédions directement de la fabrique et à des prix de fabrique contre remboursement
GAUFRETTES de première qualité Fr. 3.30 le kilo
BISCUITS MÉLANGÉS
avec des gaufrettes à 3.90 le kilo, plus port et emballage. Toujours frais et croquants.

VOWA S. A., Fabrique de biscuits et gaufrettes, Gartenstrasse 9, WETTINGEN (Aarg.)

LES FOURRURES

Canton

présentent pour la première fois les

VISIONS

ROYAL PASTEL

de la

Emba Mink Association

**La Chaux-de-Fonds
Lausanne**

A l'entrée de chaque saison, la présentation de Canton vous offre une fourrure du monde entier.

Branches

bois dur bien sèches

Donzé frères
COMBUSTIBLES

Industrie 27 - Tél. (039) 2 28 70
La Chaux-de-Fonds

RHUM et COGNAC réchauffent !

le lit, s. v.

Rhum coupage 7.50

Rhum pur Colonial 8.50

Rhum pur Jamaïque vieux sup. 10.50

Rhum «Coruba» bt. 11.—

Eau de vie de vin coupage 7.80

Eau de vie de vin pure 10.—

Cognac Michaud *** 13.—

S. E. N. J. 5 %

Toutes livraisons rapides à domicile



Fritz-Courvoisier 4
Tél. 2.18.34
Numa-Droz 88
Tél. 2.48.75

A vendre à Neuchâtel, dans quartier agréable,

Belle maison de maîtres

de 10 pièces, quelques-unes très grandes, toutes dépendances. Construction ancienne, en parfait état d'entretien. Confort moderne. Jardin et verger de 2300 m². Belle vue. Garage.

A vendre dans jolie contrée du vignoble

Maison familiale

6 pièces, dont 3 au rez-de-chaussée, avec bain, buanderie, garage. Jardin et vignes. Surface 900 m². Belle situation.

S'adresser à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 26.

Magnifique BUICK

Eicht grenat, intérieur rouge, en parfait état, à vendre à prix intéressant. Tél. (039) 2 40 73.

Disposant de 3 jours par semaine, je cherche emploi.

Tous travaux de bureau : Prix de revient — Vente — Contrôles — Publicité.

Offres sous chiffre p 1570 N à **Publicitas Neuchâtel.**



Grande salle de la Croix-Bleue

Mercredi 6 février 1952 à 20 h. 15

Conférence publique
par Mme et M. CORNAZ

Le Monde en marche

(4me partie)

Les découvertes scientifiques et la Bible. Pourquoi les progrès actuels? Qu'en dit la parole prophétique? A qui le pétrole? Une réponse.

Entrée libre

(Même conférence au Locle, salle des Musées, jeudi 7, à 20 h. 15)

daient l'écoulement le long de la paroi, puis sur le sol.

— Etait-ce Samson ayant l'intention de les noyer? C'était inadmissible. Il fallait qu'il fût devenu fou... ou... presque aussitôt Raymond, averti par son odorat, comprit...

— C'est de l'essence, dit-il.

Samson versait dans la cave le contenu des deux fûts d'essence que Raymond avait vus emmagasinés dans le garage. Ils pouvaient contenir plus de cent litres et sans doute le démon allait les vider complètement; déjà on sentait le liquide sous les pieds.

Le prisonnier bondit et, dans un accès de frénésie, s'exclama :

— Que faites-vous? Que faites-vous là? Arrêtez tout de suite! Pourquoi le faites-vous? La seule réponse qu'il obtint fut un ricanement démoniaque.

XXVIII

Le salut

Le contenu du second fût, glissé à travers l'étroite ouverture, se joignit aux petites mares déjà formées. Raymond entendit Esther se lever.

— De l'essence? dit-elle. Pourquoi? Dans quel but?

Raymond se tourna vers elle sans répondre, la faculté de parler lui avait été enlevée. Il tendit les mains, la retrouva et de nouveau la serra contre lui. Elle redemanda :

— C'est de l'essence?

Cette fois encore, il ne répondit pas; la réponse était inutile. Elle avait compris; l'odeur lourde et suffoquante rendait déjà la respiration difficile. Raymond se représentait l'horreur de la scène si seulement une allumette enflammée tombait par le soupirail. Un brasier les envelopperait, Esther et lui, les dévorerait. Ce serait comme s'ils n'avaient jamais existés. On ne retrouverait même pas leurs cendres.

Du moins ils auraient une mort prompte. Dans l'embrasement, aucune vie ne pourrait résister même une minute.

Leur impuissance était absolue. Ils ne pourraient rien, rien... déjà les vapeurs les asphyxiaient, leur enlevaient de leur énergie...

— Une allumette, et ce serait la fin.

— Etrange de penser que de sa propre jeunesse vigoureuse il ne resterait rien, qu'il ne resterait rien de sa beauté à elle... La vie qui battait en eux avec une ardeur encore jamais sentie, allait finir... une seule allumette...

— Leur vie allait-elle finir... ou était-ce un commencement?... Jamais à l'esprit de Raymond la question ne s'était posée avec une telle intensité. Il dit :

— Tout peut être fini dans un instant, mais nous serons encore ensemble... après.

— Oui, dit-elle, avec une conviction absolue, nous serons ensemble. Je n'ai plus peur maintenant.

Le temps passait. Raymond devinait que Samson, ayant vidé toute la provision d'essence, était rentré dans la maison pour prendre les diamants dans la cachette qu'Esther lui avait indiquée. Où était cette cachette; Raymond n'eut guère la curiosité de lui poser la question.

Qu'importait maintenant? Quand Samson reviendrait, il jetterait une allumette... et d'Esther et de lui, il resterait une pincée de cendres. Personne ne saurait jamais ce qu'ils étaient devenus, personne ne devinerait le secret de leur mort... leur assassin resterait impuni. Il continuerait de vivre en sécurité. L'incendie du cottage aurait détruit les preuves gênantes... La motocyclette serait un indice... mais quand on la découvrirait, Samson aurait disparu depuis longtemps... Quelle sottise de se tourmenter pour ces choses n'ayant plus ni sens ni intérêt.

Pourquoi le bandit tardait-il tant? Les minutes lui paraissaient-elles beaucoup plus longues qu'elles ne l'étaient en réalité? Le temps lui-même n'importait plus... Raymond ne savait plus si cinq minutes ou cinq heures s'étaient écoulées.

Pour Esther aussi, le temps ne comptait plus.

Elle se retourna dans les bras de l'aimé et demanda :

— Qu'est-ce qui se passe? Je croyais presque que nous étions déjà morts.

Dans son trouble d'esprit, il répondit avec conviction :

— Nous ne sommes pas morts encore... quand nous le serons, ce sera la même chose.

Ils recommencèrent d'attendre... La tranquillité était complète. Il ne restait pour entretenir leurs craintes que cette odeur d'essence, un peu moins suffoquante maintenant.

Esther poussa un cri et les vapeurs délétères agissant, elle perdit connaissance.

Un pas résonna à l'extérieur, le pas d'un homme marchant avec précaution.

Samson venait... Dans un instant, ce serait la fin. Raymond eut le clair souvenir d'un papillon qu'il avait vu tomber dans la flamme d'une bougie et être réduit à rien.

— Y a-t-il quelqu'un dans la cave?

Une voix tomba par le soupirail, une voix qui n'était pas celle de Samson.

Raymond répondit d'une voix enrouée.

— Faites attention. La cave est pleine d'essence. Qui êtes-vous?

— Ce n'est que moi, dit une voix modeste, presque s'excusant d'avoir à n'ajouter qu'un nom insignifiant : Bellay.

Esther aussi avait entendu venir. Elle souleva son visage vers celui de Raymond.

— Embrassez-moi, dit-elle.

Alors il arriva à Raymond une catastrophe dont il eut honte jusqu'à ses derniers jours :

Il s'évanouit.

XXIX

Conclusion

Quand le prisonnier reprit ses sens, il était étendu sur l'herbe, en plein air, sur le bord

d'une allée qu'éclairait une grande trainée de lumière venant des phares de deux puissantes autos, rangées côte à côte à quelques mètres derrière lui.

Au bout de ce rayon de lumière, « Mon Cottage » se dressait dans la nuit, et sur son seuil se tenaient trois hommes causant ensemble. Raymond entendit l'un d'eux qui disait :

— Le mieux serait de combler la cave de terre ou de sable, c'est la meilleure manière de s'y prendre avec ce carburant.

Il se redressa. Il se sentait tout étourdi et malade et ne pouvait imaginer ce qui s'était passé. Un des hommes, le voyant sorti de sa torpeur, vint vivement à lui.

— Vous vous sentez encore mal à l'aise, M. Fosse, un peu chaviré?

— Où est Esther? — Mlle Glynne — demanda Raymond. Que faites-vous ici?

— Oh! Mlle Glynne est très bien, ou le sera bientôt. Le médecin a déclaré que cette demoiselle se trouverait beaucoup mieux dans un lit, elle est ébranlée et à bout de forces, c'est de repos qu'elle a besoin, la femme du docteur s'en occupera très bien. C'est pourquoi il l'a emmenée dans sa voiture. Comment vous trouvez-vous?

Raymond, un peu chancelant, se mit debout. Il était encore ébloui, et son cerveau confus avait peine à s'adapter au fait apparent qu'il était encore vivant et qu'Esther était en sécurité, entre des mains amies.

— Dites-moi ce qui s'est passé, dit-il. Et il ajouta : J'avais cru que c'était Samson qui venait, quand vous avez parlé.

— Vous vous êtes évanoui, compléta son sauveur.

— C'est à cause de cette maudite essence, expliqua Raymond, les émanations, l'odeur...

— Oui, acquiesça Bellay.

— Comment vous trouvez-vous ici? Qu'est-ce qui vous a amené? demanda le jeune homme.

(A suivre.)

Etablissement du Grand Pont s. a.
DÉPARTEMENT GARAGE

cherche

mécanicien capable

Place stable et bien rétribuée.

Décolleteurs qualifiés

seraient engagés pour de suite ou époque à convenir.

Faire offres sous chiffre H. F. 1639 au bureau de L'Impartial.

Ouvrières

pour travaux propres et faciles,

manœuvres

habiles et sérieux, seraient engagés de suite. Places stables.

Faire offres à **Meylan Fils & Co.**, rue du Commerce 11.

Chambre meublée

confortable est demandée pour un monsieur.

S'adresser **Au Printemps**.

Nous demandons pour notre service

d'ascenseur

jeune fille

débrouillarde et présentant bien. Place stable et bien rétribuée. S'adresser **AU PRINTEMPS, La Chaux-de-Fonds**.

Grande pêche

la livre
Bondelles 2.-
Féras 2.50

CHEZ

GYGAX

Tél. 2.21.17 L.-Robert 66

A vendre

lit complet, 150 fr.; armoire à glace 150 fr.; coiffeuse, table de nuit, 70 fr.; deux tables, 15 et 25 fr.; table à rallonge 50 fr.; luge 18 fr.; patins neufs 12 fr.; machine à coudre 25 fr.; neuf chaises, 8 à 12 fr. — S'adr. rue Léopold-Robert 31, au 1er étage.

Pension

On demande encore quelques messieurs et cantines. S'adr. rue Numa-Droz 45. Tél. 2 17 05.

Bonne couturière prendrait quelques clientes. Travail soigné. — S'adresser rue Numa-Droz 94, au 3e étage, à droite.

GARAGE

est cherché, si possible pr^e du Centenaire. — Faire offres sous chiffre D. G. 2234, au bureau de L'Impartial.

HOMME dans la cinquantaine, sobre et actif, cherche place en fabrique ou atelier pour partie quelconque. — Ecrire sous chiffre N. T. 2236, au bureau de L'Impartial.

PANTALON ou COMPLET DE SKI pour fillette de 7 ans est demandé à acheter. — S'adr. au bureau de L'Impartial. 2177

A VENDRE 2 lits d'enfants, 1 plateau change-bébé à poser sur baignoire, 1 paire patinettes. S'adr. rue Numa-Droz 159 au 2me étage à droite.

A VENDRE cuisinière à gaz, 4 feux, 1 four, en très bon état. — S'adr. le soir, après 19 h. 30, chez M. Finazzi, Général-Dufour 8.

A VENDRE un accordéon, une paire de skis, longueur 220 cm., prix fr. 120.— S'adr., après 19 h., chez M. P. Aeberhardt, Fritz-Courvoisier 15.

Pendant votre temps libre,

Fr. 100.- à 150.-

par mois par travail accessible. — SOG, Rozon 1, Genève. Joindre enveloppe affranchie 5 cts à votre adresse.

Employée de bureau (débutante) suisse allemande, ayant le diplôme de vendeuse **cherche**

PLACE dans bureau

A séjourné en Suisse romande. Bonne dactylo, sténo en allemand. — Offres sous chiffre **SA 5102 A à Annonces-Suisses S. A., Aarau**.

Repose en paix.

Madame Charles Frei-Bedin, à Besançon ; Monsieur et Madame Edouard Frei-Spahr, à La Chaux-de-Fonds ; Madame et Monsieur William Willemin-Frei, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, frère, oncle et parent

Monsieur

Charles FREI

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE D'ART OFFICIER D'ACADÉMIE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

que Dieu a rappelé à lui, après une longue et pénible maladie, dans sa 76^{me} année.

L'enterrement a eu lieu à Besançon, vendredi 1er février 1952.

Importante entreprise de transports internationaux engagerait un

acquisiteur

bien introduit auprès des fabriques d'horlogerie et de machines dans la région de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Situation stable et intéressante. — Faire offres sous chiffre AS 19616 J, aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

En cas de décès: E. Guntert & fils
Numa-Droz 6 — Téléph. jour et nuit: 2 44 71
Auto-corbillard. Cercueils. Ttes formalités. Prix modéré.



Madame Arthur MISEREZ-REBETEZ, à Saignelégier ;
Madame et Monsieur Joseph NAPPEZ-MISEREZ et leurs enfants Michèle, Françoise et Dominique, à Saignelégier ;
Madame et Monsieur Raymond BEAUMANN-MISEREZ et leurs enfants Christiane et Philippe, à Les Bois ;
Madame et Monsieur José MISEREZ-TRIGO da SILVA et leur fils Jean-Marie, à Lisbonne ;
Les enfants et petits-enfants de feu François MISEREZ-SIMON ;
Les enfants et petits-enfants de feu Max. REBETEZ-ESCHMANN ;
et les familles parentes et alliées, ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Arthur MISEREZ

Industriel

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, à 63 ans, après une longue maladie, chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

Saignelégier, 4 février 1952.

PRIEZ POUR LUI !

L'enterrement, auquel on est prié d'assister, aura lieu à SAIGNELEGIER, jeudi 7 février 1952, à 10 h.
Le présent avis tient lieu de faire-part.



MM.,

Nous avons le douloureux devoir de faire part du décès, à 63 ans, de

Monsieur Arthur MISEREZ

Industriel

Fondateur et Administrateur de la Maison

Il a été pour nous un exemple de travailleur infatigable, ainsi qu'un chef aimé et respecté. Nous en garderons le meilleur souvenir.

Le Conseil d'Administration et la Direction de la Manufacture MIRVAL S. A. Boîtes de montres Saignelégier

Saignelégier, le 4 février 1952.

L'enterrement aura lieu à SAIGNELEGIER, jeudi 7 février 1952, à 10 heures.

Nous nous permettons de vous recommander le Dispensaire antituberculeux des Franches-Montagnes et l'Œuvre des Sœurs gardes-malades de Saignelégier, en lieu et place de fleurs.

Monsieur et Madame James Ducommun, à Genève et leurs enfants ;
Madame Vve Jeanne Hulin et ses enfants, à Genève ;
Monsieur Arthur Amez-Droz-Ducommun, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles alliées, font part à leurs parents et connaissances du décès de leur belle-mère et parente,

Madame veuve

James DUCOMMUN

née Léonie BERNER

que Dieu a reprise à Lui, ce lundi matin, après une longue maladie, dans sa 93^{me} année.

La Chaux-de-Fonds, le 4 février 1952.

Culte à la Résidence, au Locle, le **mercredi 6 février**, à 15 heures.

Incinération, à La Chaux-de-Fonds, à 16 h.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le travail fut sa vie.
Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel.

Les parents et amis de

Mademoiselle

Elvina Trachsel

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu lundi, dans sa 82^{me} année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 février 1952.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 6 courant à 15 h.

Culte au domicile à 14 h. 30.

Prière de ne pas faire de visite.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : Rue DANIEL-JEANRICHARD 13

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La direction et le personnel de la Fabrique BERTHOUD-HUGONOT UNIVERSO S. A. No 2, ont le regret de faire part du décès de

Mademoiselle

Elvina TRACHSEL

qui fut pendant de nombreuses années une employée fidèle et dévouée dont ils garderont le meilleur souvenir.

L'incinération aura lieu mercredi 6 février 1952, à 15 heures.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Sa vie ne fut qu'amour et dévouement.

Repose en paix, cher papa.

Madame et Monsieur Fernand Gut-Gertsch et leur petit Raymond ;

Madame et Monsieur Marcel Dupré-Gertsch et leur petit Francis, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur

Arnold GERTSCH

que Dieu a repris à Lui, lundi matin, dans sa 65^{me} année, après une courte maladie.

Renan, le 4 février 1952.

L'enterrement, avec suite, aura lieu **mercredi 6 courant**, à 13 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : **Sa maison**.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PLATRIERIE PEINTURE
ATELIER PAIX-57
Charles PERRET
DOM. HÈTRES 10
TEL. 2.41.92

Au magasin de comestibles,
Serre 61

et demain mercredi sur la place du Marché, il sera vendu :

Belles bondelles vidées	Fr. 2.- la livre
Féras	> 2.50 >
Filets de féras	> 4.- >
Filets de perches	> 4.50 >
Soles et Filets de soles	> 2.20 >
Filets de dorschs traies	> 2.- >
Cabillauds entiers	— Escargots
Traies et carpes vivantes	— Escargots

Se recommande: **F. MOSER**, tél. 2.24.54

Pieds douloureux
affaiblis, fatigués

Nos supports plantaires d'après empreintes individuelles. Bas à varices. Bandages pour pieds écartés.

SPITZNAGEL
PÉDICURES ET ORTHOPÉDISTE
Léopold-Robert 51 a

PERDU sur le parcours rue de Pouillerel rue Léopold-Robert, une chevalière en or, souvenir. Initiales gravées P. P. — La rapporter contre récompense au bureau de L'Impartial. 2231

Lisez « L'Impartial »

Revue DU JOUR

La situation.

La Chaux-de-Fonds, le 5 février 1952.

La décision des Etats arabes et asiatiques de porter devant l'ONU la question tunisienne a provoqué une grosse émotion à Paris. Les autorités françaises regrettent évidemment que les Etats arabes interviennent au moment où les conversations directes entre Paris et Tunis allaient reprendre et où l'on pouvait espérer un compromis ou une détente. Comme pour le Maroc, la France plaidera la thèse de l'incompétence des Nations Unies. Toutefois, le fait même que le problème sera discuté et évoqué n'arrange pas les choses. On pense que le bey lui-même a différé la réponse qu'il devait faire à la note française parce qu'il attendait d'être informé sur ce qui se passait au Palais Chaillot.

La crise franco-tunisienne doit toutefois être dénouée d'une façon ou d'une autre. C'est pourquoi, dans les milieux anglo-saxons, on estime que la démarche des quinze Etats du Moyen et de l'Extrême-Orient n'est pas si catastrophique qu'elle en a l'air.

Nous avons souligné hier que la France traverse une crise du dollar comparable à celle de l'Angleterre et pour des raisons semblables : charges du réarmement, renchérissement des matières premières, nécessité de les importer à des prix exorbitants, etc., etc. M. Faure, le président du gouvernement, a essayé de parer au plus pressé en réintroduisant le contrôle des importations. De ce fait, tout le travail de l'O. E. C. E. se trouve détruit en ce qui concerne la France, qui invoque le cas de force majeure. On n'avait donc pas tort de prétendre que « l'austérité a passé la Manche »...

Ce drame économique affecte évidemment la Suisse et spécialement l'horlogerie. Nous sommes toutefois en bonne position pour discuter et négocier le maintien de nos exportations, car notre pays est le second client de la France, directement après l'Angleterre et avant les Etats-Unis. Nous avons importé en 1951, 619,5 millions et exporté seulement 392,2 millions. « Même si les « invisibles » compensent en partie notre déficit commercial, écrit le « Journal de Genève », il n'en reste pas moins que la France n'a aucun avantage à réduire son commerce avec nous. » On ne peut souhaiter qu'une chose, c'est que d'autres pays, n'enfilent pas, à leur tour, le chemin des restrictions...

Un second procès Kravchenko a commencé hier à Paris. Il concernera surtout les satellites, et mettra en cause certains procédés communistes comme le détournement de correspondance par le moyen de compléments postaux. Les incidents, certainement, ne manqueront pas et nous suivrons avec intérêt le développement de l'affaire.

La possibilité d'un règlement du conflit anglo-égyptien se confirme. Il y a nette détente entre Londres et l'Egypte. Le front national que Maher Pacha se proposait de constituer semble voué à l'échec. Il faudra toutefois attendre un certain temps avant que l'on puisse dire quelle tournure définitive prendront les événements, aussi bien en ce qui concerne le calme régnant actuellement que les chances d'aboutir à un compromis par le moyen de négociations.

A Panmunjom, une atmosphère d'optimisme règne. Le contre-amiral Libby aurait déclaré : « Pour la première fois, je crois que nous approchons d'une solution. » Souhaitons-le !

P. B.

Effroyable culbute

MULHOUSE, 5. — AFP. — Le chasse-neige affecté au débâlement de la route du grand Ballon d'Alsace a culbuté dans un ravin, à une heure du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'il tentait de dégager une voiture de tourisme bloquée par les neiges à 400 m. du sommet.

Au cours de la manœuvre, le chasse-neige, d'un poids supérieur à 6 tonnes, s'est retourné dans un ravin peu profond et est resté couché sur la cabine, les roues en l'air. Le chauffeur est sorti indemne de l'accident. Une équipe de secours tente actuellement de redresser le chasse-neige afin de le remettre en service.

Après l'arrestation de trois jeunes Suisses à Epinal

EPINAL, 5. — AFP. — Trois jeunes Suisses de 15, 16 et 17 ans, arrêtés dimanche dans l'express Paris-Bâle alors qu'ils avaient franchi clandestinement la frontière suisse à Saint-Louis, ont été transférés lundi après-midi en Suisse pour y être remis à la disposition de la justice de leur pays.

La suppression de la libération des échanges

de la part du gouvernement français a causé de la surprise dans l'opinion, mais pas dans les milieux informés de la situation économique de la France.

Les mesures économiques de M. Edgar Faure

Stupeur dans l'opinion française

PARIS, 5. — L'opinion française (tout au moins la grosse masse du public) a appris avec stupeur les mesures prises par le gouvernement sur le plan économique. On ne vit pas impunément, pendant des années, en reculant les échéances, sans que celles-ci s'imposent un jour, avec brutalité.

Un quart, à peine, des importations en zone dollar était couvert par les exportations françaises et à peine la moitié de celles en provenance des Etats ayant adhéré à l'O. E. C. E.

C'est pour tenter de supprimer, ou tout au moins de diminuer cette dernière source d'hémorragie des devises que les contingents ont été rétablis dans la zone O. E. C. E.

Il faut, d'ailleurs, souligner que la France n'adopte cette attitude qu'après l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Mais l'ensemble des nouvelles, diffusées par la presse parisienne, évoque dans le public le retour d'un certain nombre de réalités désagréables que les milieux gouvernementaux avaient sans cesse différé de préciser sur le plan des nécessités inéluctables.

L'Allemagne, la Suède et l'Italie sont les nations exportatrices les plus visées, car leurs exportations n'étaient pas contingentes, dans la plupart des cas, comme il en va, par exemple, pour l'horlogerie suisse.

Bien entendu, le gouvernement français annonce que ses exportations seront soutenues par le remboursement d'une part des impôts et des charges sociales. Comme M. Faure est à la fois président du Conseil et ministre des finances, c'est à lui qu'incombe de trouver les ressources propres à combler cette nouvelle charge.

La réaction des milieux économiques

PARIS, 5. — AFP. — La décision du gouvernement de suspendre la libération des échanges avec les pays membres de l'OECE, a suscité dans tous les milieux intéressés, tant en France que dans l'organisation européenne, de nombreux commentaires où ne se manifeste aucune surprise, mais qui reflète la gravité de la mesure.

Le Conseil national du patronat français, notamment, considère que les décisions gouvernementales ne sont que des mesures transitoires destinées à faire franchir un cap difficile. Elles n'auront de valeur, estime-t-on, dans les milieux patronaux, que si elles s'incorporent dans un dispositif d'ensemble appelé à apporter, grâce à un programme coordonné, les réformes économiques qui s'imposent de façon formelle.

L'Union française des industries exportatrices émet le souhait que la mesure ne soit que provisoire, et qu'elle soit rapportée dès que l'équilibre de la balance commerciale sera rétabli. L'U. F. I. E. suggère que les membres de l'O. E. C. E., se trouvant dans une situation bénéficiaire ouvrent leurs frontières aux produits français, en particulier aux produits « évolués » et rappelle à ce propos le précédent allemand, il y a un an.

En ce qui concerne les restrictions des importations, l'U. F. I. E. exprime l'opinion que l'interdiction de l'entrée en France de certains produits de base mettrait en péril les industries traditionnellement exportatrices qui les utilisent. Il en est de même, affirme l'U. F. I. E., des importations de matériel d'équipement qui ne sont fabriqués qu'en dehors de la France.

Les produits textiles et l'horlogerie seraient frappés en premier lieu...

PARIS, 5. — Les restrictions annoncées par le gouvernement Faure des importations en provenance des pays de l'O. E. C. E. auront tout naturellement des répercussions sur les échanges franco-suisses. Dans quelles proportions et sur quels produits manufacturés ? C'est ce qu'on ignore encore à Paris où des échanges de vues auront lieu bientôt entre représentants qualifiés français et suisses dans le dessein d'adapter l'accord commercial récemment conclu entre les deux pays avec le plan d'austérité préparé par le gouvernement français.

Quoique évidemment jugée désagréable, la nouvelle du retour au contingentement a été accueillie avec sang-froid par la Chambre de commerce franco-suisse à Paris. Il n'est pas question dans les projets Faure, y souligne-t-on, de supprimer les importations à

destination de la France, mais seulement de les adapter à un niveau compatible avec les disponibilités de la trésorerie française.

Selon toute vraisemblance, ce sont les produits textiles qui seront frappés en premier lieu, mais il n'est pas exclu que l'horlogerie soit, elle aussi, victime du coup de frein donné par les autorités françaises, la montre figurant au nombre des produits manufacturés soumis déjà à des restrictions d'importation.

Les restrictions de devises en Grande-Bretagne et le tourisme suisse

Un autre son de cloche... plus optimiste

LONDRES, 5. — Le président de la « Polytechnic Touring Association Limited », une des plus grandes agences de voyage d'Angleterre, soutient toutefois la thèse que le tourisme britannique vers la Suisse ne sera pas gravement affecté par la réduction de 25 livres des attributions de devises pour les voyages à l'étranger. Les expériences faites en Angleterre montrent au contraire que le public britannique, malgré la réduction des devises, est fermement décidé à passer cette année encore ses vacances sur le continent.

Jusqu'à présent, presque aucune inscription n'a été retirée. Au contraire, on en a enregistré cinq cents nouvelles en un seul jour. La réduction des attributions de devises aura pour conséquence d'écourter la durée du séjour des touristes britanniques. Mais ce fait n'a pas l'importance qu'on lui attache généralement. En effet, la moitié des inscriptions reçues avant la réduction du contingent de devises portait sur un séjour d'une semaine seulement. Autrement dit, les séjours d'une telle durée ne seront pas affectés par

les mesures monétaires. Au demeurant, on peut admettre que les difficultés pourront être surmontées avec un peu de bonne volonté et on peut espérer que la saison 1952 sera bonne malgré tout.

Mécontentement en Angleterre

LONDRES, 5. — Le journal dominical anglais « News of the World », qui tire à sept millions d'exemplaires, diffuse une information selon laquelle la réduction de la somme accordée pour les voyages de vacances à l'étranger à 25 livres sterling par personne a provoqué en Angleterre comme à l'étranger un tel mécontentement qu'il y a tout lieu de penser que M. Butler, chancelier de l'Echiquier, lorsqu'il présentera son budget en mars, augmentera cette somme et la portera de 25 livres à 35 livres sterling. Afin de ne pas éveiller des espoirs démesurés, il convient d'ajouter aussitôt que des porte-parole officiels interrogés à ce sujet ont répondu qu'ils considéraient une telle augmentation comme des plus improbables.

Sur les côtes portugaises

Le navire suisse « Baden » en danger

LONDRES, 5. — Reuter. — Le « Lloyds » rapporte que trois navires se rendent en toute hâte au secours du cargo à moteur suisse « Baden », échoué sur la côte des îles portugaises Salvage, à la hauteur du nord-ouest de l'Afrique. De la Corogne (Espagne), le remorqueur « Bustler », et de Gibraltar, le bateau de sauvetage « Hercules », gagnent les lieux du sinistre, ainsi que le remorqueur « Rumania ». Le « Baden » transporte une cargaison de bois. L'eau a déjà envahi la chambre des machines et l'arrière du navire.

Nouvelles de dernière heure

La situation économique de la France Dévaluera-t-on ?

Pour le moment, c'est l'avis (négalif) du procureur de la Banque de France qui prévaut

PARIS, 5. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La situation économique de la France ressemble étrangement à celle de la Grande-Bretagne. De part et d'autre de la Manche, on parle d'austérité, de réduction des importations, d'augmentation des exportations, afin de rétablir l'équilibre de la balance commerciale.

Mais en France, le problème se complique du fait que les prix de revient sont trop élevés pour que les produits exportables trouvent facilement acquéreurs. En outre, la concurrence de l'Allemagne commence à se faire sentir et celle du Japon ne tardera pas à accentuer les difficultés des ventes à l'étranger.

Aussi, certains hommes politiques envisagent-ils une dévaluation pour remédier à la crise des exportations et au manque de devises. Mais cette idée semble, pour le moment, écartée, l'opinion du gouverneur de la Banque de France ayant temporairement prévalu. On songe plutôt à encourager les industries exportatrices par des allègements de leurs charges fiscales et sociales.

Vers un nouveau rationnement ?

On prête également à M. Edgar Faure l'intention de vouloir revenir, pour un temps du moins, au dirigisme économique, sans toutefois réintroduire le rationnement par coupons, mais en interdisant et en limitant l'usage de certains produits.

A l'heure actuelle, c'est à une crise économique que l'on assiste, due à la rarefaction de l'aide américaine. En effet, à la fin de l'an dernier, M. Mayer avait réduit ses prétentions dans l'espoir — qui ne s'est pas réalisé — d'une attribution de 600 millions de dollars de crédits pour l'exercice finissant le 30 juin. Mais ce chiffre, qui dépend pour une part des travaux à exécuter en France par les Américains et qui ont été retardés ne semble pas devoir être atteint. D'autre part, le déficit de la France vis-à-vis de l'Union européenne de paiements a dépassé, à la suite de l'évolution de ces derniers mois, 200 millions de dollars, alors qu'au printemps dernier, la France avait un excédent de 272 millions.

Trop d'importations américaines

Du fait de l'établissement de paliers, le montant du déficit français à l'UEP l'oblige à le rembourser en dollars à concurrence de 40 pour cent. Si l'accroissement de ce déficit se poursuit au rythme actuel, à la fin du mois de février, le gouvernement devrait rembourser en dollars jusqu'à concurrence de 60 pour cent. Cette obligation hypothèque d'autant plus les possibilités françaises pour les importations en provenance de la zone dollar. Pendant le dernier semestre de 1951, les importations en provenance de l'Amérique se sont élevées à 260 millions de dollars, alors que les besoins français pour une année entière ont été chiffrés à 750 ou 800 millions de dollars.

Les inondations en France

Forte crue de la Garonne...

BORDEAUX, 5. — AFP. — Comme on le prévoyait lundi soir, la plus forte poussée de la crue de la Garonne, dans le département de la Gironde, a lieu aujourd'hui mardi. A 10 h, ce matin, la cote était de 10 m. 60 à la Réole, dont un quartier est particulièrement menacé. En certains endroits, le fleuve monte de 30 cm. par heure. Les digues sont submergées. C'est la plus forte crue enregistrée depuis la catastrophe de 1930. Les ponts étant rendus inaccessibles, les communications sont coupées entre les deux rives du fleuve, en amont de Bordeaux.

A Loupiac et à Cadillac, des maisons ont dû être évacuées au cours de la nuit. Près de Paillet, une équipe de secours essaie, malgré la force du courant, de sauver une cinquantaine de bovins isolés dans une île à demi-submergée. En aval de Bordeaux, des centaines d'hectares de prairies et de cultures maraîchères sont recouverts par les eaux limoneuses. On ne signale toutefois aucun accident de personne.

...et décrue entre Bordeaux et Toulouse

En revanche dans la région d'Agen, entre Bordeaux et Toulouse, la décrue est très nette. Elle est d'environ 8 cm. par heure. La ville d'Agen reste néanmoins presque totalement isolée par les eaux. Les rues présentent un aspect lamentable. L'eau en se retirant laisse pêle-mêle sur la chaussée portes et volets, vaisselle, bancs d'écoliers, niches à chiens, ustensiles de ménage, détritiques et boue charriés par le fleuve.

Les communications téléphoniques sont partiellement rétablies par des fils accrochés aux balcons des maisons.

Les importations de fromage en Amérique

WASHINGTON, 5. — Reuter. — Le Département américain de l'Agriculture a annoncé que des licences pour l'importation d'environ 18 millions de kilos de fromage ont été données pour la période allant du 1er août 1951 au 30 juin 1952.

Près des trois quarts de ces importations de fromage sont déjà aux Etats-Unis et attendent d'être distribuées dans les dépôts de la douane. Les quantités suivantes évaluées en livres américaines sont arrivées des différents pays : de Bulgarie 56.298, de Chypre 13.341, du Danemark 2.702.845, de Grande-Bretagne 24.813, de Finlande 184.464, de France 1.190.032, d'Allemagne 36.337, de Hollande 1.869.971, de Hongrie 1650, d'Italie 13.746.325, de Norvège 428.673, du Portugal 17.078, de Suisse 6.026.126, de Turquie 20.716, de Yougoslavie 20.000.

En Suisse

« L'Union syndicale suisse est politiquement indépendante » déclare un tribunal bâlois

BALE, 5. — Le jugement a été prononcé lundi soir dans le procès de presse intenté par l'Union syndicale suisse au journaliste A. Scheuring qui avait prétendu que l'Union syndicale suisse n'était pas neutre du point de vue professionnel et politique. La Cour pénale reconnaissant en partie le bien-fondé de la plainte, a condamné M. Scheuring à 150 fr. d'amende pour diffamation, à une indemnité de 500 fr. et à 500 fr. d'émolument de justice et à la publication du jugement dans la « Volks-Zeitung » d'Aesch, où avait paru, le 21 janvier 1951, l'article incriminé, et dans le journal socialiste bâlois « Arbeiter-Zeitung », en même temps organe du Cartel syndical bâlois.

Dans ses considérants, le président du tribunal a relevé que le reproche de « danger éthico-religieux » n'est nullement diffamant et n'est qu'une appréciation. L'auteur de l'article n'a pas pu apporter la preuve de ce qu'il avançait, ce qui doit être considéré comme une diffamation. Ainsi, l'accusé n'est pas parvenu à établir la dépendance de l'Union syndicale suisse au parti socialiste suisse. Les syndicats doivent continuer à être considérés comme politiquement indépendants.

Les reproches de « fortins fragiles », « communistes camouflés » et de « danger latent » pour l'Etat bourgeois voulaient montrer la faiblesse des syndicats en faveur du communisme. L'accusé n'était pas qualifié pour lancer de telles attaques contre les syndicats. Il est allé trop loin et a dépassé les limites des convenances. M. Scheuring a immédiatement interjeté appel.

Les réserves de ménage ont (encore et toujours) leur importance

BERNE, 5. — Ag. — A une petite question du conseiller national Munz (indépendant zurichois), sur la constitution de réserves alimentaires dans les ménages, le Conseil fédéral répond ainsi :

Le Conseil fédéral n'ignore pas que les provisions de ménage qui avaient été constituées à la suite de son appel du 13 juin 1950 ont été consommées pour une bonne part sans avoir été remplacées. Un institut suisse d'analyses économiques et sociales a déjà procédé, en été 1951, à une enquête dans 2000 ménages. Le 10 juillet de l'année passée, la population a été invitée derechef, par la presse et la radio, à donner suite aux recommandations de l'autorité.

Prochainement, on attirera, une fois de plus, par la presse et la radio, l'attention de la population sur l'importance des provisions de ménage. A cet effet, on fera appel au concours des organisations féminines et du commerce des denrées alimentaires. Le commerce lancera simultanément sur le marché un paquet standardisé qui doit faciliter la constitution et le renouvellement des provisions.

Il convient d'ajouter que les cantons et les communes ont pris toutes dispositions utiles pour assurer l'approvisionnement des familles dans la gêne.

Bulletin météorologique

En général encore nuageux à couvert. Belles éclaircies dans l'ouest du pays et en Valais, plus tard également en hautes montagnes. Légère baisse de la température en plaine. Bise faible à modérée.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.